
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.106

L'an deux mille vingt-deux, le 16 juin, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 juin 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE représentée par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
M. Philippe CUSSAC représenté par M. Didier SIMONNET
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Jean-Luc CHAPOULIE représenté par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE CASINO
DE ROYAN - EXERCICE 2020/2021

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : PREND ACTE À L'UNANIMITÉ DE LA COMMUNICATION DU RAPPORT

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), filiale du groupe BARRIERE, délégataire du service public d'exploitation du Casino de ROYAN, a transmis le rapport annuel de l'exercice 2020/2021, comprenant notamment les éléments définis à l'article R.1411-7 du Code précité.

Le Casino de ROYAN est titulaire d'un contrat de délégation de service public conclu le 26 février 2015 pour une durée de 12 ans, avec une prise d'effet au 1^{er} juillet 2015. Un avenant au cahier des charges a été signé le 13 janvier 2017, portant précision du produit brut des jeux.

La Société exploite des jeux de tables et des machines à sous, conformément à une autorisation de jeux délivrée le 1^{er} juillet 2020 pour une durée de 5 ans, expirant le 30 juin 2025.

En 2021, les 202 casinos français ont atteint un total de 1,1 milliards d'euros (- 41 % par rapport à 2019/2020) de produits brut des jeux sur l'exercice. Le marché français, déjà en baisse depuis le 1^{er} novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, a connu au cours du dernier exercice une baisse sans précédent de - 41 %.

Pour le Casino de ROYAN, l'activité sur l'exercice 2020-2021 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de 37 % par rapport à l'exercice précédent et de 44 % par rapport à l'année 2015.

En K€	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à Sous	12 112	7 622	-4 490
Produit Brut Jeux de Tables	1 186	800	-386
Chiffre d'Affaires Restauration	2 091	1 175	-916
Chiffre d'Affaires Autres	65	19	-46
Total Chiffre d'Affaires BRUT	15 453	9 615	-5 838
Prélèvement	(-6 680)	(-3 860)	2 820
CA NET	8 773	5 755	-3 018

S'agissant du produit brut des machines à sous pour l'exercice 2020/2021, il a été profondément impacté par la crise sanitaire lié au COVID-19. Cet exercice a débuté alors que l'établissement a été fermé de novembre 2020 jusqu'au 19 mai 2021. Le CA a été amputé de plus de six (6) mois d'activité.

- Nouvelles contraintes sanitaires
- Outre l'instauration du couvre feu en trois (3) phases jusqu'à début juillet, mise en place d'une distanciation qui a pu porter jusqu'à 1 mètre entre chaque poste de jeu
- Obligation de repenser le plan d'implantation et diminution en conséquence du nombre de machines à sous à 171 unités et réduction de l'espace du CAFE DES SPORTS, inexistant durant tout l'été, impactant fortement le résultat de la restauration
- Mise en place du PASS SANITAIRE à compter du 21 juillet impactant également fortement l'exploitation
- Clientèle habituelle et clientèle plus jeune affectées par la mise en place des différentes mesures sanitaires
- Une fin d'exercice à -37 % au niveau des machines à sous pour une fréquentation globale en baisse de -41 %.

S'agissant du produit brut des jeux de table, son activité a été impactée par les mêmes contraintes auxquelles s'est ajoutée la capacité des joueurs présents à table réduite de 50 %, pour assurer la distanciation sociale.

L'activité a, néanmoins, été moins impactée. Au global l'activité Jeux de Table (Traditionnel & Electronique confondus) a terminé à -32,52 %, aidée par la performance des Jeux de Table électronique avec la roulette Electronique qui n'a fait que -30,85 % et le Blackjack électronique en décroissance seulement de -26,94 %.

Le service restauration a été impacté par les mêmes contraintes que les jeux. Les protocoles sanitaires ont contraint à la fermeture de certains points de vente. Le Bar d'Ambiance LE XOBAM ainsi que l'espace du SALON DIANE n'ont pu fonctionner depuis la reprise de l'activité.

De mi-juillet à fin septembre, le SALON DIANE a été utilisé par le Laboratoire Cerballiance afin de réaliser des Tests PCR et antigéniques à l'ensemble de la population.

Le chiffre d'affaires brut s'est élevé à 9.615.000 €, en diminution de - 5.838.000 € par rapport à l'exercice 2019/2020, le chiffre d'affaires net étant de 5.755.000 €, en baisse de - 3.018.000 €, par rapport à l'exercice précédent.

En raison de la forte baisse du chiffre d'affaires, celui-ci étant inférieur à 10 M€ le taux a été de 10 % au lieu des 15 % habituellement (12 % l'an dernier).

En conséquence de la crise sanitaire du COVID-19, il s'observe au global une diminution des charges liées à l'activité. Toutefois, parmi ces charges, un certain nombre de charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise ont pesé sur la Société à hauteur de 65 K€.

Les sommes versées à la commune se sont ainsi établies :

- reversement 10 % du prélèvement progressif de l'Etat.....260 000 €
- participation au titre de l'effort artistique.....161 000 €
- redevance d'occupation.....124 000 €
- Prélèvement.....546 000 €

Soit un total général de 1.091.000 € pour 2020/2021 au lieu de 1.906.000 € pour l'exercice 2019/2020, et une baisse de 43 %.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1411-3 et R.1411-7,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2020/2021 présenté par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.),
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par la Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de ROYAN (S.N.E.C.R.), pour l'exercice 2020/2021.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Reçu le

16 MAI 2022

N°



BARRIÈRE

RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE

EXERCICE 2020/ 2021



**Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de
Royan**

Casino Barrière Royan

Sommaire



Introduction

- A. Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B. Renseignements juridiques

PARTIE 1 Données comptables

- I. Rapport financier
- II. Patrimoine
- III. Engagements financiers

PARTIE 2 Analyse de la qualité des ouvrages ou des services

- I. Mesures de la qualité de service
- II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers
- III. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs
- IV. Développement durable et RSE

PARTIE 3 Annexe : Compte-rendu technique et financier

- I. Compte-rendu financier
- II. Compte-rendu technique

PARTIE 4 Perspectives et événements post clôture

Documents joints

Introduction



A. Le rapport annuel du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations réglementaires et contractuelles suivantes :

a. Article du Code de la commande publique

Articles L3131-5, R3131-2, R3131-3 et R3131-4 du Code de la commande publique.

b. Articles du Cahier des Charges

L'exploitant s'oblige à communiquer chaque année à la ville, avant le 1^{er} juin, conformément à l'article 17 du cahier des charges, un rapport comportant en particulier les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de service et une annexe permettant à la ville d'apprécier les conditions d'exécution du service public

B. Les renseignements juridiques sur l'exploitation

La Société d'Exploitation du Casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société par actions simplifiée au capital de 120 000€ dont le siège social est situé 2 Esplanade de Pontailiac, 17200 Royan, inscrite au RCS de Saintes sous le n° 337 829 824.

La Société d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale directe de Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1.215.144,68 € ayant son siège 33 rue d'Artois – 75008 Paris.

Le contrat de concession de service public a été signé le 1er juillet 2015 pour une durée de 12 ans arrivant à son terme le 30 juin 2027.

2 avenants ont été conclus.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 1er juillet 2020 pour une durée de 5 ans expirant le 30 juin 2025.

Actionnariat du Groupe Barrière :

La famille Desseigne Barrière, actionnaire majoritaire de la Société Groupe Lucien Barrière détient, depuis le 4 mars 2011, 60 % du capital de Groupe Lucien Barrière, et la Société Fimalac Développement (filiale de Fimalac SA) en détient 40%, après avoir acquis les titres auprès du Groupe Accor.

L'actionnariat de Groupe Barrière n'a pas été modifié sur l'exercice 2020/2021.

Prestations de service réalisées par Groupe Barrière :

La Société, en appartenant au Groupe Barrière, bénéficie, en renfort de ses équipes locales dédiées à ses activités, de services transverses fournis par le Siège qui lui procurent à la fois l'impulsion et la stratégie, mais aussi la cohérence et le suivi en mutualisant des ressources dont la Société ne pourrait se doter seule.

Dans ce cadre, la Société échange directement avec l'ensemble des Directions du Siège, avec qui elle entretient d'étroites relations, à savoir :

- La Direction Générale Casino composée de la Direction des Jeux et de la Direction de la Sécurité,
- La Direction Générale Commercial, Marketing et Technologie Groupe est composée des Directions Marketing & Artistique ; Qualité et Technologies,
- La Direction Générale Hôtellerie & Restauration Groupe,
- La Direction Générale des Métiers Supports & Finances Groupe est composée des Directions Financière, Ressources Humaines, Juridique & Assurances, Responsabilité Sociétale et Environnementale, Technique et Rénovation & Maintenance du Patrimoine, Achats, Audit interne - Contrôle interne et Compliance Groupe, et de la Direction des Opérations Lutte Contre Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) Casinos & Hôtels,
- la Direction de la Communication Groupe.

Cette organisation permet au Groupe Barrière de mettre à disposition des sociétés de son Groupe les expertises nécessaires permettant à la Société et aux autres filiales de se concentrer sur la bonne exécution de la délégation de service public dont elle a la charge.

PARTIE 1

Données comptables



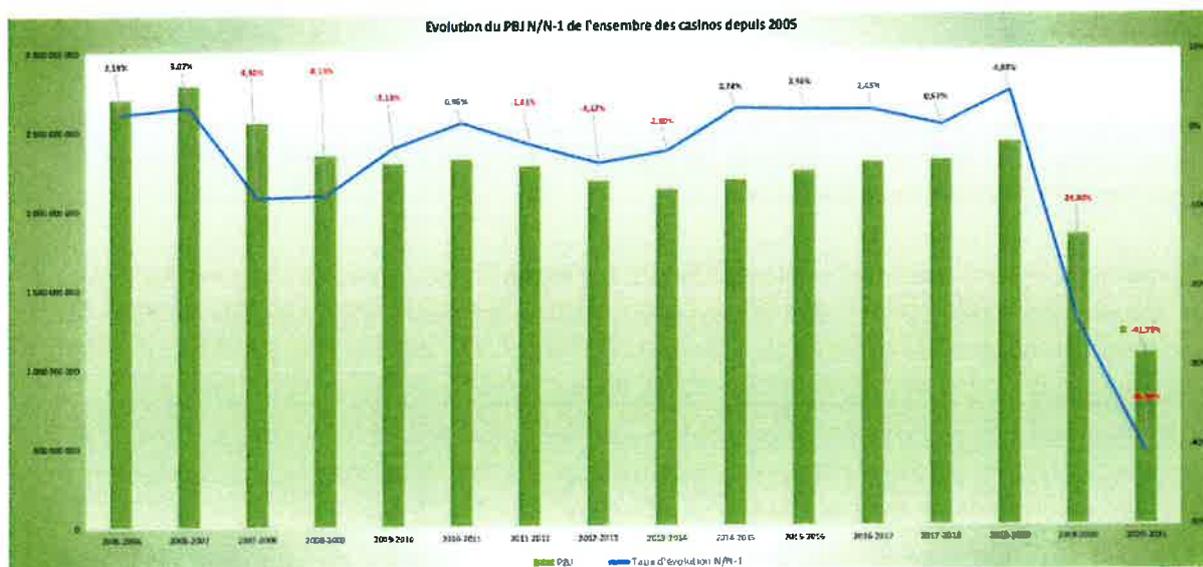
I. Rapport financier

A. Faits marquants au niveau national

Au titre de l'exercice 2020/2021, le Groupe Barrière enregistre pour la deuxième année consécutive un résultat net déficitaire (-80,5 millions d'euros sur la période et -89,5 millions d'euros sur l'exercice clos au 31 octobre 2021) et notamment un déficit de 247,7 millions d'euros de produit brut des jeux par rapport à l'exercice précédent lui même en recul de 221,8 millions d'euros par rapport à 2019, soit une baisse de 56% du PBJ en deux années.

Outre les tensions immédiates que cela porte sur la trésorerie, il est crucial de préserver le niveau de résultat opérationnel qui permet le financement des investissements stratégiques non seulement indispensables au développement et à la pérennité des établissements et au remboursement de la dette, mais aussi requis par les délégants dans le cadre des délégations confiées au Groupe.

En 2021, les 202 casinos français ont atteint un total de 1,1 milliard d'euros (-41% par rapport à 2019/2020) de Produit Brut des Jeux (PBJ) sur l'exercice. Le marché français déjà en baisse depuis le 1^{er} novembre 2007, date de profonde mutation du marché français des casinos, a connu au cours du dernier exercice une baisse sans précédent de -41 %, cette baisse est calculée sur la base d'une année 2019/2020 qui était déjà globalement en recul de -24%, telle qu'illustrée par le graphique suivant:



Au titre de l'exercice 2020/2021, la totalité des casinos présentent un PBJ en baisse par rapport à l'exercice précédent à l'exception de 2 situations conjoncturelles. L'effet de la crise

sanitaire est davantage ressenti et constaté que l'année précédente notamment avec une baisse de 48% du nombre d'entrées par rapport à l'année précédente. Pénalisées par plusieurs mois de fermeture, les casinos enregistrant les baisses les plus importantes sont les plus gros casinos proches des grands centres urbains, les casinos balnéaires ou de destination ayant été moins impactés par les fermetures du fait de leur plus forte saisonnalité et du poids de la saisonnalité.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, les difficultés rencontrées par le Groupe Barrière sur les précédents exercices, fortement impactés, ont perduré, malgré une gestion prudente. Après une première période de fermeture administrative entre le 14 mars et le 9 mai 2020, tous les établissements du Groupe Barrière ont été à nouveau contraints de cesser l'ensemble de leurs activités entre le 29 octobre 2020 et le 19 mai 2021, date de réouverture progressive et partielle de nos établissements.

Cependant, l'instauration par le Gouvernement de nouvelles mesures sanitaires a rapidement freiné la reprise d'activité. En effet, la distanciation sociale et l'entrée en vigueur du passe sanitaire dès juillet 2021 sont venues s'ajouter aux autres mesures toujours en vigueur telles que l'interdiction des manifestations et rassemblements, la distanciation entre les machines à sous, les jauges d'accueil dans les établissements recevant du public, ce qui a entravé à nouveau l'ensemble des activités du Groupe. Il est à souligner que les mesures d'isolement ou de quarantaine ont fortement bouleversé les conditions d'exploitation des établissements. Outre un impact fort sur la fréquentation de nos établissements, des manques d'effectifs réguliers ont alors été observés dans tous les secteurs. C'est d'autant plus vrai que ces mesures ont été renforcées au gré de la circulation du virus.

Par ailleurs, nos inquiétudes quant aux nouvelles habitudes de notre clientèle en matière de fréquentation et de consommation se sont confirmées. La baisse de fréquentation de la clientèle de joueurs seniors dont les usages ont été profondément bouleversés se confirme et nous ne retrouvons toujours pas complètement ni la clientèle internationale ni la clientèle d'entreprise et de tourisme d'affaires dont les déplacements ont été durablement remis en question par la crise.

La fréquentation ne s'est donc pas améliorée au cours de l'exercice 2020-2021. En effet, nous constatons une baisse inquiétante de -49% par rapport à l'exercice précédent et de -70% par rapport à l'exercice 2018/2019.

Face à ces contraintes sanitaires et aux difficultés d'exploitation, nous avons poursuivi nos efforts auprès des collectivités afin d'envisager toutes les mesures possibles en vue du rééquilibrage du contrat de délégation, totalement bouleversé par la crise sanitaire et ainsi nous permettre de mieux appréhender les effets de la crise de l'exécution des délégations.

Le contexte avait déjà été impacté par un certain nombre de décisions majeures relatives à l'activité casinos en France depuis 2006 :

- la taxe sur les salaires (particularité applicable à l'activité des casinos avec une tranche supplémentaire de 20 % et un alignement de la taxe sur celle applicable aux cotisations de CSG et de CRDS) ;

- l'augmentation du taux de la TVA (d'une part sur nos activités de restauration et d'animation, et d'autre part sur notre activité de jeux, étant non soumise à TVA, empêche la récupération de la TVA facturée par nos fournisseurs, ce qui en aggrave par conséquent le montant de la charge totale facturée et comptabilisée dans les comptes de la société) ;
- l'évolution du taux de la CSG au 1er Janvier 2018, avec une conséquence pour la profession évaluée à près de 20 M€ d'impact sur l'augmentation des prélèvements sur les jeux (évaluée à 5 M€ sur le Groupe) et donc de la diminution d'autant de la rentabilité des casinos;
- la poursuite d'ouverture de nouveaux casinos dans un marché saturé et morose;
- une activité des casinos qui reste très fortement réglementée et hautement taxée ;
- un renforcement au niveau national et international du contrôle financier des particuliers;
- un durcissement constaté des conditions d'éligibilité pour l'obtention de la subvention liée à l'article 34 de la loi n° 95-1347 du 30 décembre 1995 de finances rectificative pour 1995 modifiée et du crédit d'impôt lié aux manifestations artistiques de qualité.

B. Faits marquants au niveau local

Concernant le casino Barrière de Royan l'exercice 2020/2021 a été marqué par les événements suivants :

L'activité sur l'exercice 2020/2021 affiche une baisse de chiffre d'affaires avec un produit brut des jeux en diminution de -37% par rapport à l'exercice précédent, et de -44% par rapport à l'année 2015.

Cette décroissance de chiffre d'affaires est la conséquence d'un environnement économique et réglementaire encore difficile et ce malgré les investissements réalisés sur l'exercice.

C. Présentation des méthodes et éléments de calcul (point 1°- b de l'article R3131-3)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005, les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions :

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire:

Logiciels	de 1 à 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La Société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice selon ses meilleures estimations à la date d'arrêté des comptes.dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes :

Les comptes sont audités et certifiés par le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (63, Rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine Cedex).

D. Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur.

Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Tous les produits et charges sont affectés directement à l'exploitation du casino.

Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la Société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-octobre conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture partielle, à compter du 19 mai 2021, des restaurants et des casinos, le Casino Barrière de Royan a rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. La Société a donc exploité ses activités du 19 mai 2021 au 31 octobre 2021.

Dès la fermeture des établissements, la Société a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti.

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Au-delà des pertes opérationnelles importantes, avec une réduction de résultat opérationnel courant par rapport à l'exercice précédent d'environ 0,5 M€, et ce malgré les aides obtenues et comptabilisées dans le résultat pour environ 1,09 M€ (prise en charge d'activité partielle des collaborateurs et exonération de charges sociales et crédits de charges sociales pour 0,86 M€, et réduction de redevances de cahier des charges et aide pour les charges pour 0,23 M€), la Société a constaté une baisse de son résultat net de 0,19 M€.

Les aides aux coûts fixes ainsi que le fonds de soutien ont été comptabilisés dans la ligne « Autres produits » du compte de résultat.

Le Groupe Barrière, dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 décrite ci-avant, et pour permettre le financement à court terme de la société et ses filiales, a obtenu deux prêts garantis par l'Etat (PGE) supplémentaires. Un à hauteur de 70 millions d'euros en date du 18 décembre 2020, qui a été prolongé de 5 ans conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021, et un à hauteur de 50 millions d'euros en date du 26 mai 2021. Elle a également renouvelé l'échéance du PGE obtenu en mai 2020 à hauteur de 50 millions d'euros de 5 années supplémentaires, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2021. La somme des PGE au 31 octobre 2021 s'élève donc à 170 millions d'euros.

Documents joints :

Compte annuel de résultat (point 1°- a de l'article R3131-3).

E. Commentaires sur l'évolution du Chiffre d'affaires :

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	12 112	7 622	- 4 490
Produit Brut Jeux de tables	1 186	800	- 386
Chiffre d'Affaires Restauration	2 091	1 175	- 916
Chiffre d'Affaires Autres	65	19	- 46
Total Chiffre d'Affaires BRUT	15 453	9 615	- 5 838
Prélèvement	-6 680	-3 860	2 820
CA NET	8 773	5 755	- 3 018

Evolution du produit brut machines à sous

A nouveau, l'exercice 2020/2021 a été profondément impacté par l'épidémie liée à la COVID 19. En effet, cet exercice a débuté alors que l'établissement a été fermé jusqu'au 19 mai 2021. Le CA a été épuisé de plus de 6 mois d'activité.

De plus, notre reprise d'activité a été marquée par de nouvelles contraintes sanitaires. Outre l'instauration du couvre feu en 3 phases jusqu'à début juillet, nous avons dû mettre en place une distanciation qui a pu porter jusqu'à 1 mètre entre chaque poste de jeu.

Nous avons alors été obligés de repenser notre plan d'implantation et de diminuer en conséquence le nombre de machines à sous installées à 171 unités et de réduire l'espace du café des Sports qui a été inexistant pendant tout l'été ce qui a donc impacté fortement le résultat de la restauration (voir commentaire ci-dessous).

Par la suite, nous avons dû faire face à la mise en place du Passe Sanitaire à compter du 21 Juillet qui a aussi fortement impacté notre exploitation.

Nous avons constaté une forte diminution de la fréquentation de notre établissement qui a été plus importante que celle sur notre PBJ. Notre clientèle habituelle ainsi que la clientèle plus jeune ont été affectées par la mise en place des différentes mesures sanitaires. Nous finissons ainsi l'exercice à -37% au niveau des Machines à Sous pour une fréquentation globale en baisse de -41%.

Evolution du produit brut des jeux de tables

Tout comme l'activité Machines à Sous, l'activité Jeux de table a été impactée par les mêmes contraintes auxquelles il convient d'ajouter la capacité de Joueurs présents à table réduite de 50% pour assurer la distanciation sanitaire.

Malgré ces contraintes supplémentaires, l'activité a été moins impactée.

Au global, l'activité Jeux de table (Traditionnel & Electronique confondus) a terminé à -32.52%, aidé par la performance des Jeux de table électronique avec la roulette Électronique qui n'a fait que -30.85% et le BlackJack électronique en décroissance seulement de -26.94%

Evolution du chiffre d'affaires restauration

La restauration a également été impactée par les mêmes contraintes que les Jeux. Les protocoles sanitaires nous ont obligé à fermer certains points de vente. En effet, notre bar d'ambiance "Le Xobam" ainsi que l'espace du "Salon Diane" n'ont pu fonctionner depuis la reprise d'activité.

De mi-juillet à fin septembre, le "Salon Diane" a été utilisé par le laboratoire Cerballiance afin de réaliser des tests PCR et antigéniques à l'ensemble de la population.

F. Evolution du prélèvement versé à la Ville

Pour cette année, en raison de la forte baisse du chiffre d'affaires, celui-ci étant inférieur à 10 M€, le taux a été de 10% au lieu des 15% habituellement constatés hors contexte sanitaire (12% l'an dernier).

G. Evolution des charges

En conséquence de la crise sanitaire du Covid-19, il s'observe au global une diminution des charges liées à l'activité. Toutefois, parmi ces charges, un certain nombre de charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise ont pesé sur la Société à hauteur de 65K€.

II. Patrimoine

A. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- a de l'article R3131-4)

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de jeux (machines à sous et jeux traditionnels)
- Une terrasse de jeux (machines à sous et jeux électroniques)
- Une terrasse vue mer
- Un restaurant vue mer
- Une salle de spectacle
- Un bar des sports avec vue mer
- Un bar ambiance
- Des espaces communs

B. Etat du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public concédé (point 1°- b de l'article R3131-4):

- **Travaux initiaux prévus au contrat de concession**

Les travaux de rénovation prévus au cahier des charges ont été réalisés sur 2017 et 2018 pour un montant total de 3,3M€ sur les 2,7 M€ initialement prévus.

- **Travaux de renouvellement**

Le Casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Sur l'exercice 2020/2021 en raison de la fermeture de plus de 6 mois l'accent a surtout été mis sur le renouvellement de matériel informatique et technique indispensables.

Le montant de ces investissements est de 26K€.

- **Travaux prévisionnels pour l'exercice prochain**

Le 24 décembre 2021, une demande de travaux a été déposée auprès du service de l'urbanisme de la ville de Royan afin d'étendre notre espace Jeux et Restauration sur le "Salon Diane". Ces modifications permettront de retrouver nos espaces "Café des Sports" qui sont aujourd'hui occupés par des postes de jeu. Cela permettra également d'augmenter notre offre de Machines à sous ainsi que nos postes de Roulettes Anglaises Électroniques.

C. Présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la concession (point 1°- b de l'article R3131-4)

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Présentation des méthodes et éléments de calcul.

D. Etat des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (point 1°- c de l'article R3131-3)

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

E. Un état des autres dépenses de renouvellement (point 1°- d de l'article R3131-3)

L'établissement emploie 1 personne affectée à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments ainsi qu'une société extérieure pour le ménage.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 203K€ en entretien maintenance (poste entretien + sous traitance sur ces travaux).

Par ailleurs, la Société bénéficie du soutien de la Direction technique de Groupe Barrière pour le pilotage et la mise en œuvre des opérations de maintenance et de travaux.

F. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé (point 1^o- c de l'article R3131-4)

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante :

- Valeur brute des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 684 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 637 K€
- Valeur nette comptable des biens de retour à la clôture de l'exercice : 1 047K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens de reprise est la suivante :

- Valeur brute des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 186 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 165 K€
- Valeur nette comptable des biens de reprise à la clôture de l'exercice : 21 K€

La situation à la clôture de l'exercice des biens propres est la suivante :

- Valeur brute des biens propres à la clôture de l'exercice : 7 351 K€
- Amortissement cumulé de ces biens à la clôture de l'exercice : 5 749 K€
- Valeur nette comptable des biens propres à la clôture de l'exercice : 1 602 K€

PARTIE 2

Analyse de la qualité des ouvrages ou des services demandés au concessionnaire

(point 2 de l'article R3131-3)



RÈGLEMENTATION DES JEUX

Tout au long de la délégation, le directeur du Casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec les autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Barrière. Les procédures mises en place par le Groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelle mais aussi par des structures internes spécialisées salariées ou non de Groupe Barrière (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

I. Mesures de la qualité de service

A. Nombre d'entrées dans le casino

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
213 173	124 890

Les fermetures administratives liées au COVID19 et la mise en place des différents protocoles sanitaires ont eu un impact sur la fréquentation de notre établissement.

B. Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

<u>Exercice 2019/2020</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>
<u>62396</u>	<u>38005</u>

La décroissance du recul du nombre de couverts correspond à la fermeture de l'établissement pendant plus de 6 mois.

C. Artistique et Culturel

Ce secteur a été très lourdement impacté pour la 2ème année consécutive par la crise sanitaire, à laquelle s'ajoute la fermeture de notre établissement en début d'exercice et ce

jusqu'au 19 mai 2021. Ensuite, les mesures sanitaires ne permettaient pas de relancer notre programmation.

D. Observations significatives de clients sur le registre

Il n'y a pas d'observation de clients sur le registre pour l'exercice.

II. Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

A. Dispositif Qualité du Groupe Barrière

Le Groupe Barrière a mis en place un dispositif qualité très complet pour mesurer la qualité de service offerte aux clients et leur satisfaction.

Le Groupe mesure d'un côté la qualité "produite" via des visites mystères, qui ont lieu sur un rythme défini en amont et qui mesure la qualité délivrée à chaque étape du parcours client, de sa demande de renseignement par téléphone avant son arrivée à son départ de l'établissement. Ces mesures qualité permettent d'identifier les points forts et axes d'amélioration de chaque établissement afin d'enclencher des actions correctives immédiates pour ainsi créer une dynamique de progrès permanente.

Et de l'autre côté, le Groupe Barrière mesure en continu la satisfaction de ses clients par l'envoi par mail d'un questionnaire de satisfaction au client après sa visite dans un des établissements du Groupe. Ces retours clients font l'objet d'une attention particulière, notamment en cas d'insatisfaction exprimée, tout comme les commentaires clients laissés sur les différentes sources d'avis (e-réputation).

B. Accueil, informations et suivi des usagers

1. Accueil et informations données aux clients

Qualité de service / Accueil

La qualité d'accueil et de service offerte à nos clients dans nos établissements a toujours été une priorité du Groupe Barrière.

Le Groupe a initié en 2019 une démarche d'entreprise dans le cadre de sa transformation du nom d' ENJOY! Cette démarche va permettre de servir 2 axes de la transformation du Groupe : **Enrichir l'expérience Client et l'expérience Collaborateur.**

ENJOY! capitalise sur les acquis de la démarche qualité des As de l'Accueil, initiée en 2009 dans les casinos, pour tendre aujourd'hui vers l'**excellence relationnelle** dont l'objectif premier est d'**enchanter le Client.**

ENJOY! est une démarche collaborative, qui repose sur un principe fondamental de base : la **Symétrie des Attentions**®, c'est-à-dire que la qualité de la relation entre une entreprise et ses clients est égale à la qualité de la relation entre cette même entreprise et

ses collaborateurs. Les collaborateurs sont ainsi traités avec les mêmes égards que les clients.

Des formations et une application dédiée ont été mises en place dans le cadre de cette démarche pour permettre l'auto-observation pour les managers et collaborateurs sur l'appropriation des bons gestes et postures et développer ainsi la culture du feedback bienveillant.

Animations/ Informations:

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la commune.

Ces moyens, tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration et les animations. Dans ce cadre, de nouvelles opérations événementielles ont vu le jour afin d'offrir aux clients des expériences innovantes.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels la radio, les affichages et la presse, les réseaux sociaux, la navigation sur Internet ou les applications mobiles.

2. Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage réglementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

3. Carré VIP le programme de fidélité

Mis en place depuis 2017, ce programme accessible gratuitement permet de récompenser les clients Barrière tout au long de l'année.

En cumulant des points pour chaque achat effectué (jeu & restauration), nos clients accèdent à un catalogue de récompense varié. Ce programme national offre des avantages à tous ces membres, aux jeux, aux restaurants, aux spectacles et dans les Hôtels du Groupe Barrière.

Pour information, le nombre de cartes actives liées à notre programme de fidélité s'élevait pour le Casino à 12 760 en 2021. Ce nombre de cartes pourrait fortement baisser dans les prochains mois après deux exercices impactés par de longues périodes de fermeture. En effet, le casino ROYAN n'a pu créer que 3 360 nouvelles cartes depuis le début de la l'épidémie de Covid-19 (entre le 01/03/2020 et le 31/10/2021), contre 7 484 cartes sur une même durée, hors contexte sanitaire (entre le 01/03/2018 et le 31/10/2019). Cette baisse attendue pourrait avoir un impact sur la fréquentation à venir de notre établissement.

4. Prévention pour un Jeu Responsable



Barrière a célébré en 2019 les 10 ans du Jeu Responsable, programme national innovant et unique dédié à l'information et à la prévention des risques de jeu excessif pour ses casinos en France.

Le Jeu Responsable est avant tout une relation de confiance entre le joueur et le casino. Cette confiance doit rester ancrée dans la transparence des règles, le plaisir du jeu et la volonté d'éviter les excès pour tous les joueurs.

Le jeu excessif et les mesures de prévention ou de soin suscitent de plus en plus l'intérêt du grand public, et de la communauté médicale et scientifique. A ce titre, le Groupe Barrière est régulièrement sollicité par des instances de recherches locales et nationales pour partager son expérience sur le sujet du Jeu Responsable et notamment l'usage et les bienfaits de la LVA (81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure).

De par notre expérience dans le domaine du Jeu Responsable, Barrière est devenu un référent majeur auprès des institutions publiques (secteur politique, médical, autres), participe régulièrement à des colloques et accueille dans ses établissements des étudiants réalisant des recherches sur les addictions aux jeux.

En complément, les Casinos Barrière développent des partenariats avec des structures de soins locales afin de réorienter les joueurs nécessitant une aide thérapeutique. A ce jour, 20 établissements ont signé une convention de partenariat avec les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Aujourd'hui, il s'ajoute à ce programme l'intervention d'une l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) créée le 16 juin 2020 ayant pour ambition de mettre en place une régulation des jeux d'argent et de hasard unifiée et cohérente afin d'assurer une meilleure protection des joueurs.

Par cette régulation, notre programme se trouve renforcé à la fois dans l'encadrement au travers d'une collaboration étroite avec l'ANJ et la revue de sa stratégie de lutte contre le jeu excessif, mais aussi dans la reprise de la gestion du fichier des interdits de jeu. Un premier rapport de "*Prévention du jeu excessif et de protection des mineurs*" a ainsi été transmis en janvier 2021 par le Groupe à l'ANJ faisant état du bilan annuel des différentes actions menées dans ce cadre au titre de l'exercice 2019-2020. Le bilan et plan d'actions du Groupe ont été approuvés sans aucune prescription, démontrant notre engagement pour un Jeu Responsable. Le rapport 2020-2021 a été envoyé à l'ANJ, et nous sommes en attente des délibérations à la date de rédaction du présent rapport.

La gouvernance :

Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et les remontées d'informations des mesures liées au Jeu Responsable, un véritable réseau d'experts s'est organisé, tant au niveau national que sur le terrain.

- **Une commission nationale** : elle élabore la politique de Jeu Responsable et assure son application, son suivi et son bon fonctionnement sur le terrain. Elle se réunit en moyenne quatre fois par an.
- **Des interlocuteurs spécialisés** : des superviseurs et correspondants Jeu Responsable sont en place dans les casinos français et suisses du Groupe. Ils sont en charge de la relation avec les clients et de la mise en place de la politique Jeu Responsable dans leur établissement (suivi des LVA, formation des collaborateurs, ...).
- **Le Correspondant Jeu Responsable :**
Madame Sonia BOUTHINON Membre du Comité de Direction
- **La Commission Locale Jeu Responsable:** composée de 16 collaborateurs (dont le Directeur Général et le Correspondant Jeu Responsable), elle s'est réunie 1 fois dans l'année écoulée.

Focus sur la LVA (la limitation volontaire d'accès)

Dispositif phare du Groupe Barrière, la LVA permet au client de choisir un nombre de visites maximum (1 à 8), sur une durée définie (3 à 24 mois), cela sur l'ensemble des Casinos français du Groupe.

Chaque engagement de LVA se conclut à l'issue d'un entretien (formalisé par un compte-rendu confidentiel) entre le joueur et le Correspondant Jeu Responsable.

C'est la garantie d'un accompagnement personnalisé et rigoureux.

Depuis 2009, début du dispositif Jeu Responsable :

- 16 148 LVA mises en place par les Correspondants Jeu Responsable
- 15 953 entretiens Jeu Responsable menés auprès des clients

Sur l'année 2020/2021, 8 contrats de Limitation Volontaire d'Accès ont été signés pour le Casino, et 741 au niveau des casinos français du Groupe.

Plus largement, 553 entretiens dédiés au jeu responsable ont été menés.

Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation scientifique indépendante en 2015. L'étude menée a montré une efficacité, sur du long terme, de la mesure de Limitation Volontaire d'Accès.

En effet, 81% des joueurs qui avaient souscrit une LVA continueraient à présenter une pratique de jeu réduite un an après la fin de la mesure. Pour plus de 6 clients sur 10, le nombre de visites était réduit de plus de 50%.

Cette recherche a permis de démontrer la pertinence de la LVA en tant qu'action de prévention ciblée.

Les collaborateurs Barrière et le Jeu Responsable

Pour être en accord avec l'article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos qui prévoit que *"tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu"*, Barrière a mis en place une formation dédiée.

Sur l'exercice 2020/2021, en dépit de la crise sanitaire et des fermetures d'établissements, le Groupe a formé 1 255 personnes.

Au sein du Casino de Royan, 1 session de formation a permis de former 3 collaborateurs. Un rappel a été effectué lors de la réunion de réouverture du casino avec la présence d'une vingtaine de collaborateurs. Il a été rappelé le rôle de chacun dans la détection d'un client en difficulté à l'aide des signaux d'alertes. Par la suite, un mail a été envoyé à la totalité des collaborateurs ayant un contact avec la clientèle, restauration comprise.

La formation est dispensée à l'ensemble des collaborateurs en contact avec la clientèle, au-delà de l'obligation légale de la formation des collaborateurs avec agrément ministériel.

Barrière propose une formation innovante en deux temps :

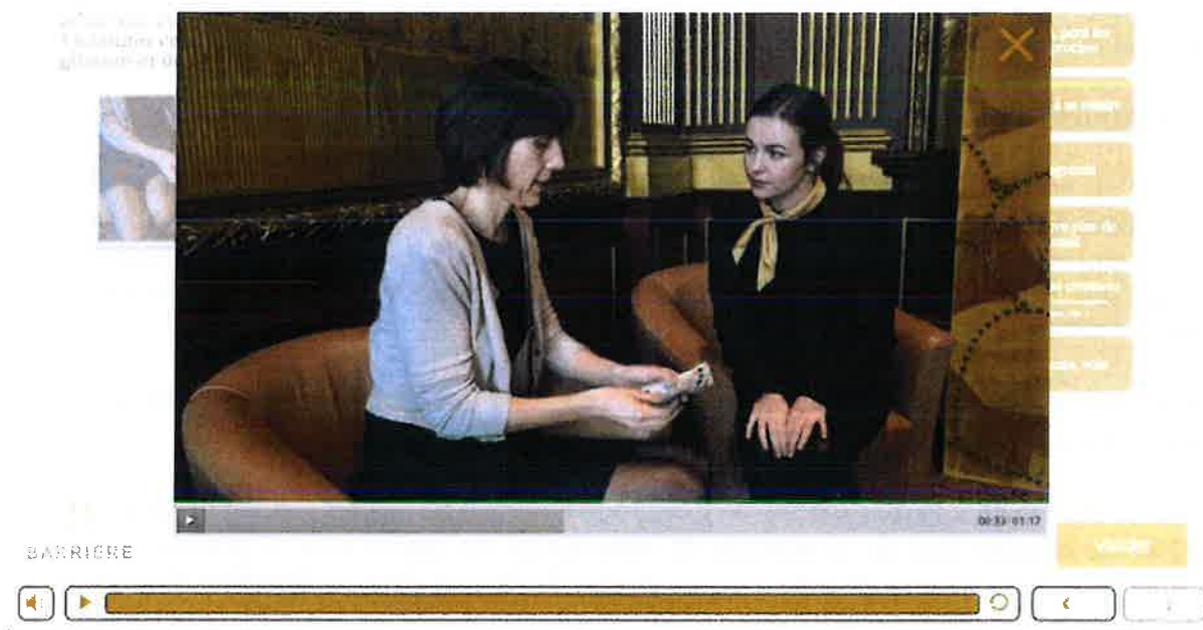
En amont, un e-learning permettant aux collaborateurs d'acquérir les connaissances relatives à la prévention pour un jeu responsable. Cet e-learning est composé de jeux ludiques et de vidéos.

Cette formation digitale est suivie d'une partie en présentiel permettant aux collaborateurs de mobiliser les connaissances acquises par l'intermédiaire de jeux de rôle. Ce mixte de présentiel et digital permet aux collaborateurs de prendre le temps de se saisir du sujet, facilitant ainsi une meilleure assimilation des connaissances et de leur rôle.

Les objectifs de cette formation mixte sont les suivants : connaître ce qu'est le jeu pathologique, savoir détecter les signaux d'alerte, connaître la politique de prévention du Groupe, connaître son rôle et ses responsabilités dans la démarche Jeu Responsable.

Le support de formation a été revu en 2021. Le contenu a été rédigé par Gerald Gouritin (Réfèrent Jeu Responsable - Membre du Comité de Direction du Casino de Bénodet) et par Alice Tafforin (Référente Jeu Responsable - Psychologue, Groupe Barrière). La réalisation des supports de formation a été effectuée par l'entreprise Fictis Prévention.

Les correspondants JR reçoivent de plus, une formation spécifique à la conduite d'entretien et à la formation des collaborateurs. A l'issue de cette formation un guide édité par Barrière leur est confié afin de mener leur mission.



Centre de Soins en Addictologie

Barrière a souhaité depuis 2012 s'adosser à des structures de soin CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) afin de pouvoir orienter ses clients. Face à la problématique addictive de certains de nos clients et parce que les mesures que nous proposons ne se substituent jamais à une prise en charge thérapeutique, il est nécessaire de bâtir un réseau solide permettant d'aider au mieux chacun d'entre eux.

Barrière travaille à établir et entretenir des liens avec a minima une structure de soins des addictions par établissement, liens formalisés par la signature d'une convention de partenariat.

A fin octobre 2021, 20 casinos/club ont un partenariat formalisé par une convention signée auprès d'un CSAPA et 7 casinos sont en cours de création du lien avec un CSAPA (contacts, premiers RDV ou convention rédigée mais non signée).

Les liens avec les structures de soin

Depuis 2014, une convention de partenariat est signée avec Tremplin 17 pôle Addictologie - 79 Avenue Daniel Hedde - 17200 Royan Tél: 05.46.23.76.12 précédemment nommé Synergie 17.

La communication du Jeu Responsable

Barrière s'engage à communiquer auprès des clients des Casinos sur le Jeu Responsable afin de leur faire découvrir le programme et de les sensibiliser aux actions menées.

Barrière a développé un kit de communication, d'information et de prévention qui se compose notamment :

- d'un site Internet www.préférezunjeuresponsable.com;



Conseils pour un Jeu Responsable Que vous soyez joueur occasionnel ou joueur en difficulté, voici quelques conseils pour vous aider à jouer Responsable.



Agir Un réseau complémentaire pour vous aider.

- d'affiches et de brochures disponibles dans l'ensemble des Casinos du Groupe, avec un quiz-test validé scientifiquement pour identifier le profil de joueur du client ;
- de messages intégrés aux écrans secondaires des Machines à Sous (I-Views) ;



- d'actions de sensibilisation auprès des jeunes, dont la campagne No Tilt! Joue la cool.

Par ailleurs, des brochures informatives sur la procédure d'Interdiction Volontaire de Jeux, auprès de l'ANJ, sont disponibles dans nos établissements.

C. Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes

d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers.

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Le casino s'attache par ailleurs à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

1. Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

I - Le principe général

Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la lutte contre le blanchiment imposent aux représentants légaux et aux directeurs responsables des casinos de se montrer particulièrement vigilants et de prendre toutes mesures pour détecter et rendre compte à Tracfin des comportements suspects.

Partant d'un travail d'analyse et d'observation qui lui incombe, le directeur responsable doit porter à la connaissance de Tracfin les opérations effectuées dans les salles de jeu qui lui paraissent suspectes et qui semblent provenir d'une infraction pénale.

La déclaration de soupçon rédigée par le directeur responsable doit se fonder sur des données vérifiables et sur une appréciation subjective des opérations litigieuses en fonction de la nature de sa clientèle et de son expérience personnelle du monde des casinos.

Afin de pouvoir au mieux remplir cette obligation, le directeur responsable doit pouvoir compter sur la collaboration des personnels en fonction capables eux aussi de détecter les comportements à risques. C'est la raison pour laquelle, il doit s'assurer que les salariés connaissent les critères de vigilance retenus qui sont régulièrement rappelés au cours des séances de formation continue et lors des recrutements. Tous nos personnels qui traitent les valeurs et ceux qui sont au contact de la clientèle dans les salles de jeu ont reçu ces formations conformément aux prescriptions du Service central des courses et jeux.

II - Organisation du dispositif au sein du Casino

Début 2017, consécutivement aux nouvelles lignes directrices établies conjointement entre le Service Central des Courses et Jeux et TRACFIN sur les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, chaque établissement du Groupe Barrière a substitué au manuel de Procédures internes existant un "Protocole interne". Ce dernier comprend un système d'évaluation et de gestion des risques ainsi qu'un dispositif de contrôle interne adapté.

Le Protocole interne fait une évaluation des risques et propose une méthodologie pour s'en prémunir.

Afin de s'assurer de l'efficacité de son dispositif, le directeur du Casino a institué un Comité LCB-FT constitué de référents chargés de s'assurer de l'application des procédures prévues par le protocole interne.

Annuellement ce Comité réalise une auto-évaluation scorée de son dispositif et établit le cas échéant un plan d'actions visant à remédier aux insuffisances constatées.

A) Référents de l'établissement

Membres du COMITÉ LCB-FT

Identité du déclarant & du correspondant			
	Nom	Prénom	Fonction
Déclarant	LE CAM	Hervé	Directeur Responsable
Correspondant	LE CAM	Hervé	Directeur Responsable

Identité des autres membres		
Nom	Prénom	Fonction
BARBE	Chantal	Directeur Financier
PERON	Audrey	Contrôle Machines à Sous
LEZEAU	Elisa	Contrôle Machines à Sous / Assistante clientèle
GUIVARCH	Arnaud	Directeur des jeux / Formateur Suppléant
BOUTHINON	Sonia	MCD en charge formations
LUCAS	Anthony	MCD en charge des Jeux de Tables & Sécurité
MARCHAND	Lyonel	MCD en charge de la VDI
YONNET	Franck	MCD en charge des caisses
MARCON	Freddy	MCD en charge du assistants et du contrôle
GIUA	Ophélie	Caissière Jeux de Tables
BONDIE	Sandra	Croupière Jeux de Tables
SANSONNET	Janie Claude	Responsable Caisse en charge de la conformité
ALIPRENDRI	Xavier	Chef de table - Jeux de Tables
N'DIAYE	Bruno	Agent de sécurité en charge des retours vidéo
VILLERS	Frédéric	Agent de sécurité en charge des retours vidéo

B) Actions de formations réalisées dans le casino en 2020/2021

17 sessions de formations et 57 collaborateurs ont été formés.

Un rappel a été effectué lors de la réunion de réouverture du casino avec la présence d'une vingtaine de collaborateurs. Nous avons cité les différents critères de vigilance qui permettent une meilleure surveillance. Par la suite, ce dernier a été envoyé par mail à la totalité des collaborateurs ayant un agrément.

C) Contrôle interne & évaluation du dispositif

Le Groupe Barrière a constitué un Comité LCB-FT groupe, présidé par M. E. Cavillon, en qualité de Directeur Général Casinos Groupe et dont l'animation est assurée par M. F. Santerre, en qualité de Directeur LCB-FT, qui guide la démarche et analyse les audits réalisés. Ce Comité Groupe LCB-FT a pour objectif d'assurer une veille réglementaire sur les réglementations liées à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme, d'en vérifier l'applicabilité dans les établissements et donner des Directives Groupe aux établissements.

Les missions de ce Comité sont de :

- Coordonner la mise en place du protocole de la LCB-FT par les établissements ;
- Évaluer le risque LCB-FT à l'échelle du Groupe au sein de sa cartographie des risques ;
- Donner la méthodologie et les outils pour que les établissements puissent réaliser leur cartographie des risques ;
- Veiller à la réalisation des rapports annuels des établissements dans les délais ainsi que de leur bon envoi à la cellule ;
- Effectuer une révision annuelle des documents internes (outils de cartographie des risques, protocole, quiz, etc) ;
- Établir également le plan annuel d'audit et contrôle interne ;
- Établir un rapport annuel sur l'organisation du dispositif de contrôle interne, ainsi que sur les incidents survenus, les insuffisances constatées et les mesures correctrices qui y ont été apportées ;
- Être support pour les Établissements: le comité pourra être sollicité pour toutes questions ou difficultés rencontrées.

Les membres du comité appartenant à l'audit et contrôle interne présentent périodiquement et a minima annuellement une synthèse des auto-évaluations réalisées par les établissements et un point d'avancement des audits et de leur résultat seront présentés à chaque comité. A l'issue, le Comité Groupe LCB-FT pourra décider d'actions correctives à mettre en place.

Par ailleurs, nous communiquons à nos autorités de tutelle, via ce rapport, les statistiques relatives au nombre de déclarations de soupçons et le nombre d'enregistrements effectués sur les registres de change de plus de 2000 €.

2. Dispositif anticorruption

Concernant la conformité à la Loi SAPIN II, le Groupe Barrière a :

- Actualisé sa cartographie des risques de Fraude et Corruption en novembre 2017,

- Actualisé son code éthique (renommé Code de Conduite) en janvier 2018,
- Intégré ce code de conduite au règlement intérieur de tous les établissements du Groupe
- Mis en place un dispositif d'alerte au travers la création d'une adresse mail,
- Mis en place des formations des cadres aux risques de fraude et corruption.

D. Sécurité et sûreté

1. Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les espaces de production (cuisines, laboratoires..) ont été formalisées dans le "*Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire*". Ce guide interne des bonnes pratiques d'hygiène, répondant aux exigences de la réglementation en vigueur, garantit au Groupe une conformité totale du PMS (Plan de maîtrise sanitaire). Sur ces bases, le Groupe Barrière a mandaté un organisme indépendant (Mérieux Nutrisciences) chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements selon des fréquences qui varient en fonction du nombre de couverts servis. Des prélèvements bactériologiques de produits et surfaces sont réalisés mensuellement sur l'ensemble des exploitations du Groupe.

De plus le Groupe vient d'engager la mise en place progressive d'un système de traçabilité digitale  , qui renforce l'efficacité des contrôles, et apporte une garantie supplémentaire sur la maîtrise du PMS.

Les autorités administratives officielles et compétentes effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- La DDPP (Direction départementale de la protection des populations)
- La DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs référencés et audités, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à nos établissements de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

2. Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Établissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation ;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an sur l'ensemble des contrôles obligatoires au titre des ERP.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Équipement, ...) intervient tous les un à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

L'arrêté du 1^{er} février 2010 relatif à la surveillance des légionelles dans les installations de production, de stockage et de distribution d'eau chaude sanitaire est strictement appliqué, et fait l'objet de vérifications, contrôles et suivi par le laboratoire SILLIKER.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations initiales et continues sur prévention des risques incendie pour le personnel (niveau SIAP 1, SIAP 2 et SIAP 3), et utilisation des moyens de lutte contre l'incendie.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée et mise à jour chaque année.

Les établissements sont tous équipés de défibrillateurs automatiques.

Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

3. Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du Groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs de fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

Contrairement à l'année 2011 où 10 vols à main armée avaient été commis à l'encontre des casinos français, les années suivantes ont été marquées par un net recul de ce type d'agression.

Nous constatons, au préjudice d'autres groupes, 1 vol à main armée en 2018 et 3 en 2019.

Il n'en demeure pas moins que les casinos du Groupe Barrière restent fortement mobilisés avec des équipes de sécurité particulièrement attentives qui sont en liaison régulière avec les services de police et de gendarmerie.

La Direction Générale poursuit donc son plan d'action et d'investissements destiné d'une part à dissuader les tentatives des malfaiteurs et d'autre part à permettre à nos salariés de travailler dans de meilleures conditions et à notre clientèle de fréquenter nos salles de jeu en toute sécurité.

Dans les régions sensibles, nos établissements ont été équipés de caisses automatiques dont le but principal est de rendre les fonds beaucoup plus difficilement accessibles pour les malfaiteurs en les dissuadant d'entreprendre toute forme d'agression. Ces matériels de sécurité sont très bien perçus par nos personnels ainsi que par nos clients.

Par ailleurs, les procédures internes relatives à la manipulation des fonds sont régulièrement modifiées si nécessaire et de nouveaux matériels équipent nos coffres en back office.

D'autre part, certains casinos ont recours dans des zones sensibles à des maîtres-chiens qui surveillent la nuit les accès et les parkings réservés à notre clientèle.

Enfin, les procédures d'arrivée de nos personnels tôt le matin ont été revues pour éviter de nouvelles agressions et prise d'otages.

Il semble aussi très important de rappeler que nous sommes attachés au développement de la concertation et de relations suivies entre l'établissement et la commune pour entretenir une politique adaptée de sécurité en liaison étroite avec les services de police et de gendarmerie. Nous souhaitons ardemment que les propositions qui sont faites par nos directeurs d'établissements pour améliorer la sécurité autour du casino soient bien prises en compte pour le bien-être général de nos clients et de nos personnels.

III. Mesure pour une meilleure satisfaction des usagers au travers de l'amélioration du bien-être des collaborateurs

A. Dispositif de qualité de vie au travail

Dans l'élan de sa transformation, le Groupe Barrière s'engage pour le bien-être au quotidien en remettant les collaborateurs au centre de ses priorités. Des outils sont mis à disposition pour entendre leurs voix afin d'améliorer la qualité de vie au travail.

Supermood est un prestataire extérieur mandaté par le Groupe Barrière pour permettre à ses collaborateurs de s'exprimer en tout anonymat sur des thèmes qui varient chaque mois. Par le biais de 3 ou 4 questions simples, des psychologues du travail en collaboration avec la Direction du Groupe analysent les résultats et déterminent des plans d'action internationaux, nationaux ou locaux en fonction des besoins soulevés par chaque sondage.

Toutes ces données permettent d'avoir des indicateurs précis pour mesurer l'impact des projets transformants et des grands changements au sein du Groupe. La participation à chaque sondage est primordiale afin que les données récoltées soient exploitables et que des actions concrètes puissent s'amorcer dans le but de répondre aux pistes d'améliorations mises en avant par l'ensemble des répondants.

Une fonctionnalité supplémentaire propose d'envoyer à ses collègues un "SuperLike" une fois par semaine afin de remercier, d'encourager ou simplement de rester en contact avec les collaborateurs au sein du Groupe.

Sur le terrain, un ambassadeur par établissement est également présent pour répondre aux questions et accompagner chaque personne dans l'utilisation de Supermood au quotidien. Il est généralement présenté lors des journées d'intégration.

Dans la continuité de cette initiative, le Groupe Barrière encourage ses établissements à améliorer le quotidien des collaborateurs par des actions locales qui favorisent la cohésion d'équipe et animent la vie en entreprise. Aujourd'hui des "Comités Bien-Etre" sont mis en place dans 58% des hôtels et casinos du Groupe. Tous proposent des moments de convivialité entre les collaborateurs (crêpes pour la Chandeleur, soirée du personnel, journée d'intégration...) et certains présentent leurs actions annuelles sur un planning partagé avec tous leurs collaborateurs. Des ateliers bien-être sont également proposés dans 33% des établissements du Groupe.

Ces initiatives sont vivement encouragées ainsi que le partage des bonnes pratiques entre établissements afin que les actions se multiplient pour arriver à une synergie au niveau du Groupe.

En faisant de chacun de ses collaborateurs un acteur de la Transformation, le Groupe Barrière s'engage à améliorer leur qualité de vie au travail en décentralisant la politique bien-être pour être au plus proche du collaborateur.

B. Campus Barrière, hub de formations et révélateurs de talents

Engagé dans un large processus de transformation, Barrière a lancé Campus Barrière, un programme destiné à la formation, l'excellence et au rayonnement du Groupe et des métiers de demain.

Conscient des mutations constantes des métiers de l'hôtellerie et de la restauration, et de casino, et de la nécessité de placer ses collaborateurs au cœur de sa démarche pour assurer un service sans faille, le Groupe Barrière a à cœur de leur offrir une offre de formation optimale pour anticiper les évolutions du secteur, favoriser la mobilité interne et faire rayonner le savoir-faire et les valeurs du Groupe à l'international.

Axé à la fois sur le savoir-faire et le savoir-être, Campus Barrière met ainsi l'épanouissement de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations afin de favoriser leur engagement comme leur productivité, libérer leur potentiel et leur créativité et renforcer la marque employeur du Groupe Barrière sur le marché.

Campus Barrière propose un catalogue de formations accessibles à toutes et à tous pour assurer le maintien des compétences grâce à un socle de connaissances commun. En complément, les collaborateurs peuvent bénéficier de formations plus spécifiques offrant à chacun la possibilité de suivre un parcours adapté à ses aspirations.

A terme, un programme de développement personnalisé pourrait également encourager la rétention de hauts potentiels au sein du Groupe.

En 2021, Campus Barrière a organisé 134 formations et a déjà généré 517 sessions pour un total de 2754 stagiaires.

Par ailleurs, chaque année le Casino Barrière Royan fait réaliser des formations pour son personnel (voir partie G. Effectif).

C. Handicap

Parce que le talent est plus fort que le handicap, le Groupe Barrière a signé son quatrième accord handicap, qui vise à favoriser l'employabilité des personnes handicapées. Cet accord marque les dix ans d'engagement du Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, et par conséquent continue à favoriser la diversité des profils de ses collaborateurs.

Convaincu que la vie en entreprise implique la valorisation des compétences, des savoirs-être mais aussi des différences, Barrière et ses partenaires sociaux ont signé, à l'unanimité (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGC, FO), le 4^{ème} accord handicap du Groupe depuis sa première initiative en 2009. Cet accord, qui sera effectif sur une période de trois ans à partir de 2020, marque les dix ans d'engagement de l'entreprise pour l'inclusion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Cette démarche repose sur trois objectifs majeurs : d'une part favoriser l'embauche des personnes handicapées en facilitant l'intégration dans l'environnement de travail et l'accès aux locaux ; d'autre part garantir l'employabilité des collaborateurs en assurant la poursuite de leur activité au sein du Groupe ; enfin, développer des partenariats avec des entreprises protégées et adaptées et recourir à ces structures pour l'achat de biens, de sous-traitance ou de prestations de services.

Pour pérenniser et mener à bien son engagement, le Groupe prévoit diverses actions, parmi lesquelles l'embauche de 50 travailleurs handicapés sur la période de l'accord, dont au moins 60% en CDI. Barrière accompagnera également ses collaborateurs dans leurs démarches professionnelles et administratives et leur assurera des formations professionnelles en fonction de leurs besoins. Parallèlement, le Groupe continuera de sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers aux problématiques du handicap, afin de garantir la bonne intégration de ses travailleurs handicapés. Enfin, afin de favoriser les liens entre le milieu protégé et adapté, et le milieu ordinaire de travail, Barrière prévoit de développer davantage le recours aux Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et aux Entreprises Adaptées (EA), contribuant ainsi à l'emploi indirect des travailleurs handicapés.

Le Groupe a su tirer de ses trois précédents accords une expérience de terrain permettant de proposer un collectif et un environnement de travail propices à l'intégration de travailleurs handicapés.

Au Casino Barrière de Royan 4,5 ETP sont des travailleurs en situation de handicap.

Le Casino a mis en œuvre les actions suivantes afin d'améliorer les conditions de travail de ces personnels : Adaptation des postes de travail, modification des horaires de travail, amélioration des conditions de travail et achats d'équipement de protection individuelle.

IV. Développement durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale

A. Planète Barrière, une démarche ambitieuse et volontaire.

L'Esprit Barrière, c'est une manière d'être. Le Groupe Barrière défend un modèle de développement respectueux des Hommes, de l'environnement et des économies locales. Sous l'étendard Planète Barrière, un monde de responsabilités partagées.

B. Contribuer à inventer le monde de demain.

Au travers de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), Planète Barrière porte une vision fédératrice qui se traduit par une éthique à 360° afin de lier et de penser ensemble des dimensions sociales, économiques et environnementales.

Elle se polarise autour de six thématiques :

- ★ GOUVERNANCE, INNOVATION DURABLE ET DIALOGUE
- ★ EXPÉRIENCE CLIENT DURABLE
- ★ EMPLOYEUR RESPONSABLE
- ★ ENVIRONNEMENT
- ★ RESTAURATION RESPONSABLE
- ★ DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDARITÉ

Pour guider sa démarche, le Groupe Barrière a choisi la norme internationale ISO 26000 de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ambitieuse, elle dépasse le simple cadre de l'environnement en remettant les femmes et les hommes au cœur de la réflexion et des actions de l'entreprise. Dans chaque établissement du Groupe Barrière, un responsable Développement durable agit comme ambassadeur et accélérateur de cette dynamique d'entreprise au niveau local.

Dorénavant, Planète Barrière, c'est une stratégie RSE à 3 ans portée sur :

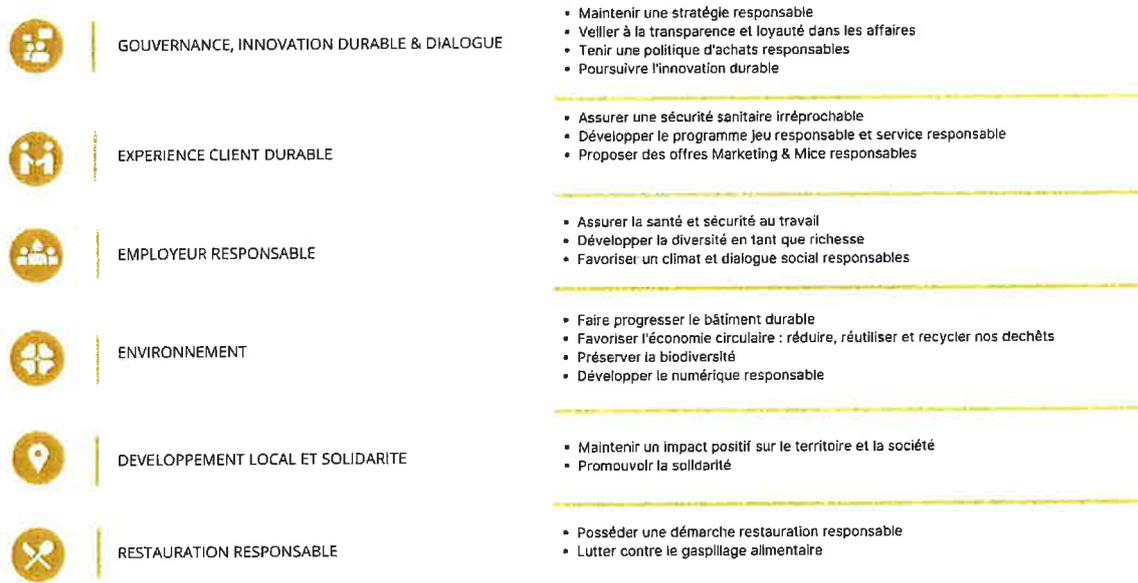
6 piliers, 20 enjeux, 40 engagements et 60 Kpi

Pour créer sa nouvelle stratégie 2021/24, le Groupe Barrière a défini la cartographie suivante de ses parties prenantes. En effet, l'objectif de la stratégie RSE du Groupe Barrière est de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes par un dialogue constructif et transparent.

Cartographie des parties prenantes Groupe Barrière:



La stratégie moyen-long terme définie par le Groupe Barrière et pour l'ensemble de ses filiales est la suivante :



Pour le Casino Barrière Royan, les actions sont les suivantes :

- Collecte de jouets de Noël au profit des bénéficiaires du Secours Populaire Français : Cette opération s'est déroulée à l'accueil du casino, où clients et collaborateurs ont apporté leurs colis.

Le principe était de remplir une boîte à chaussures avec à l'intérieur **un vêtement chaud** (chaussette, bonnet, écharpe...), **des produits gourmands** (gâteaux, chocolat, thé ...), **du divertissant** (jeu, livre, magazine...), **un produit d'hygiène ou de beauté ainsi d'un mot doux**. *"Le but c'est de faire du bien aux personnes les plus dans le besoin"*

- Réalisation d'un film mettant en avant nos producteurs locaux sur la restauration. (Diffusion au Restaurant)
- Partenariat avec Bionerval qui récupère nos déchets organiques du restaurant. Ces derniers sont ensuite transformés en énergie et fertilisants. Nous continuons aussi, au sein de l'établissement, notre rôle de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire.
- Ventes de produits artisanaux & Made In France auprès de nos collaborateurs
- En cette fin d'année, propice aux cadeaux, nous avons proposé aux équipes du casino :
- Little Shop a exposé des produits d'artisans et créateurs locaux ainsi que ses propres créations.
- UNSIBEAUPAS, une intervenante nous propose des chaussures sur mesure Made in France pour hommes et femmes.
- Réalisation et mise à la carte d'un menu bon pour le climat durant la semaine Européenne du Développement Durable.

PARTIE 3

Annexe : compte-rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service (point 2 de l'article R3131-4)



I. Compte-rendu financier

RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	13 298	8 422	- 4 876	- 37%

Récapitulatif des contributions

	N-1	N	Valeur	%
- Prélèvement direct (<i>cahier des charges</i>) <i>taux du prélèvement</i>	1 033 12%	546 10%	- 487	- 47%
- Reversement 10% du Plvt Progressif de l'Etat <i>(dans un max. de 5% du budget de la ville)</i>	452	260	- 192	- 42%
TOTAL PLVT	1 485	806	- 679	- 46%
Contribution spécifique au cahier des charges				
- Article 15 : Contribution au développement artistique et touristique de la commune	236	161	- 75	- 32%
TOTAL CONTRIBUTION	236	161	- 75	- 32%
- Redevance d'occupation	185	124	- 61	- 33%
TOTAL redevance domaniale	185	124	- 61	- 33%
TOTAL GENERAL	1 906	1 091	- 815	- 43%

A. Historique sur 5 ans

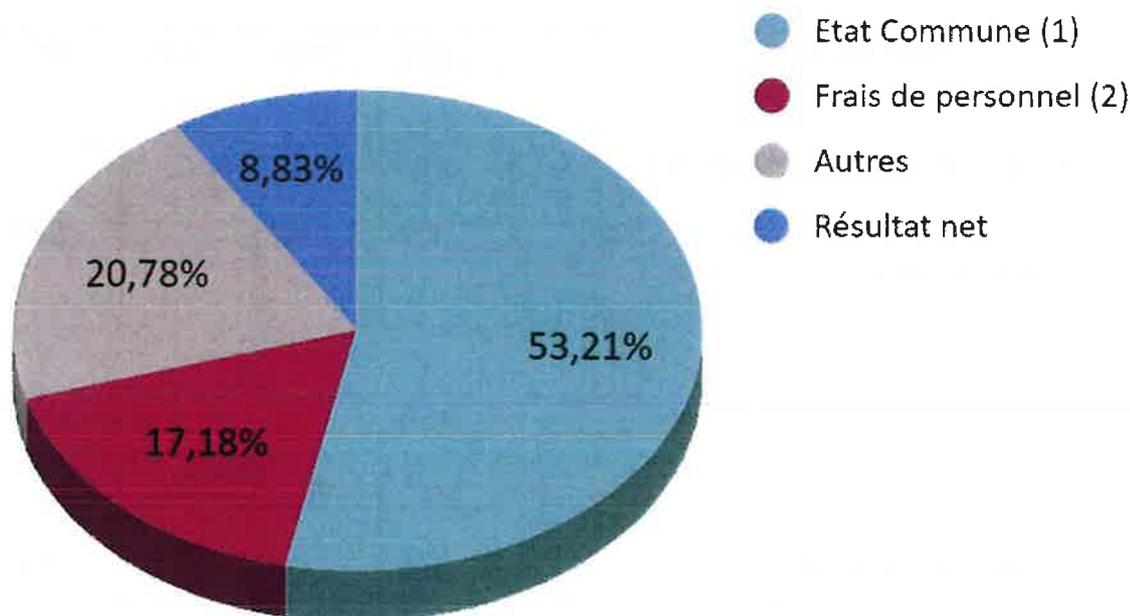
	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	9 615	15 453	20 285	19 167	16 256	80 776
Etat Commune (1)	4 626	7 801	11 061	10 373	9 122	42 983
Frais de personnel (2)	1 515	2 698	3 447	3 255	2 959	13 874
Autres	2 588	3 819	3 890	3 906	2 583	16 786
Résultat net	886	1 135	1 887	1 633	1 592	7 133

Détail (1)

Prélèvement	3 860	6 680	9 298	8 829	7 663	36 330
Loyers versés à la ville	124	185	178	176	176	839
Impôts et Taxes (LF)	155	264	374	310	287	1 390
Cahier des charges	161	236	285	276	274	1 232
Impôt société	326	436	926	782	722	3 192
Total	4 626	7 801	11 061	10 373	9 122	42 983

(2) : y compris participation

Affectation du Chiffres d'affaires sur 5 ans



Le compte rendu financier met en évidence que même si notre Groupe et notre casino sont experts dans nos métiers, il n'en demeure pas moins que des données exogènes et imprévisibles, telle que la crise sanitaire dont les conséquences et l'ampleur restent inconnus à la date de rédaction du présent rapport, ont impacté significativement à la baisse

le niveau d'activité prévu dans le compte prévisionnel d'exploitation malgré le maintien des investissements à un niveau significatif.

B. Activités exercées (point 2 de l'article R3131-4)

Dans le cadre de la concession le délégataire perçoit les recettes suivantes :

- jeux
- animation
- restauration

C. Tarifs pratiqués au cours de l'exercice (point 2 de l'article R3131-4)

Les tarifs (et leurs évolutions) appliqués au cours de l'exercice figurent en pièce jointe.

II. Compte-rendu technique

A. Contribution du délégataire dans le cadre du contrat de concession

1. Artistique / culturel

a) Rappel des obligations contractuelles

ARTICLE 15 - CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

Le Délégué devra assurer une activité culturelle et artistique régulière tout au long de l'année.

Un nombre minimum de 7 animations par mois devra être assuré par **le Délégué**. Ces animations consistent notamment dans l'organisation de soirées à thèmes variés, dansante ou non dansante, dans l'accueil de conférences ou l'organisation de spectacles.

Le Délégué pourra passer, dans le cadre de ses obligations de participation aux activités culturelles et touristiques avec les associations locales, la Ville de Royan, ou tout autre organisme local organisant une manifestation à caractère culturel ou touristique, des conventions de participation à l'organisation de ces manifestations.

Dans les conditions et limites définies par le cahier des charges, l'exploitant s'engage à contribuer au développement touristique et artistique de **la Ville** en versant à **la Ville** une participation annuelle de **247.169 euros pour chaque exercice** (la « **Participation Artistique** ») le montant étant indexé à la hausse ou à la baisse dans les conditions définies ci-dessous sur le produit net des jeux de l'année précédente (la somme de 247 169 € correspond ainsi au PN) réalisé sur l'exercice 2013/2014).

Hlc 5/11
PM

La Ville de Royan s'engage, pour sa part, à faire réaliser à hauteur de 30% de la Participation Artistique, en collaboration avec **le Délégué**, des manifestations de qualité chaque année dans l'enceinte du casino.

Le reste de la Participation Artistique pourra être utilisée par la Ville de Royan pour des manifestations dans **la Ville**.

Une commission paritaire sera constituée entre la Ville de Royan et l'exploitant afin de définir chaque année l'utilisation de la Participation Artistique.

Chaque année, au 1^{er} janvier, la participation versée l'exercice précédent sera révisée sur la base de l'évolution du produit net des jeux (soit le produit brut diminué des prélèvements de l'Etat, de la commune, des prélèvements complémentaires des jeux et des machines, de la contribution sociale généralisée et de la contribution au remboursement de la dette sociale).

Pour la période courant du 1^{er} juillet 2015 au 31 octobre 2015, la redevance sera calculée prorata temporis.

b) Programmation dans le casino :

La programmation cette année a été lourdement impactée par la crise sanitaire et les mois de fermeture du casino. Néanmoins, nous avons pu proposer des animations qui soutiennent l'activité touristique et la politique d'animation de la ville.

Le détails de notre programmation figure en pièce jointe.

2. Autres contributions au développement touristique

a) Rappel des obligations contractuelles

N/A

b) Amélioration de l'activité de la ville

Voir pièce jointe

c) Sponsoring, Partenariat

Voir pièce jointe

d) Mises à disposition d'espaces

Pas de demande

B. Contribution du délégataire au delà du contrat de concession

Au delà de ses obligations contractuelles, la Société a contribué activement au développement de l'établissement et de la Ville de Royan au travers de la mise en place des actions et contributions suivantes au titre de l'exercice :

1. Artistique / culturel

Voir pièce jointe

2. Autres contributions au développement touristique

Voir pièce jointe

C. Restaurant(s) / Bar(s)

1. Cartes et horaires et les jours d'ouverture

A la réouverture au 19 mai 2021

• "Café Barrière"

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h00 à 22H/22h30. Sa capacité est de 90 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de petits groupes.

Nous proposons depuis le mois de juin 2012 suite à l'extension de la terrasse vue mer, 80 places supplémentaires.

• L'espace Lounge du "Café Barrière"

Le bar de 9 mètres linéaires est ouvert 7 jours sur 7 de 9h00 à la fermeture du casino. Sa capacité est de 40 places assises. Nous pouvons privatiser cet espace pour tout type d'événements.

Une carte propose boissons chaudes, cocktails maison, bières et jus de fruits.

La carte de snacking est renouvelée chaque année.

• **“Café des Sports”**

Situé dans l’espace de Jeux, le bar de 9 mètres linéaires est ouvert tous les jours de 09h00 à 02h30 ou 03h30 et nous transmettrons tous les jours les événements sportifs sur grand écran. Sa capacité est de 30 personnes. La carte proposée est renouvelée 3 fois par an.

• **“Salon Diane”**

Cette salle entièrement équipée en sonorisation, lumière et cuisine équipée, est dédiée aux animations, aux séminaires et aux prestations de groupes associatifs et d’entreprises. Sa capacité est de 30 à 140 couverts et 230 personnes en version spectacle. Nous avons commencé à l’exploiter partiellement en octobre 2021.

• **Le bar d’ambiance “Xobam’ Lounge bar”**

L’espace est ouvert les vendredis et samedis de 23h30 à 5h en basse saison. En période estivale, le bar est ouvert du jeudi au samedi de 23h30 à 5h. Sa capacité est de 80 places assises et l’espace dispose d’un comptoir de 7 mètres linéaires. Depuis mars 2020, cette activité n’a pas été rouverte.

2. L’activité

	N-1	N
Nbre de Cvts	62396	38005
Ticket moyen	N-1 28,20€	N 29,60€
CA TTC	N-1 2925 K€	N 1539 K€

D. Effectif

Le nombre de salariés moyen de l’établissement s’est élevé sur l’exercice à 84.8 personnes.

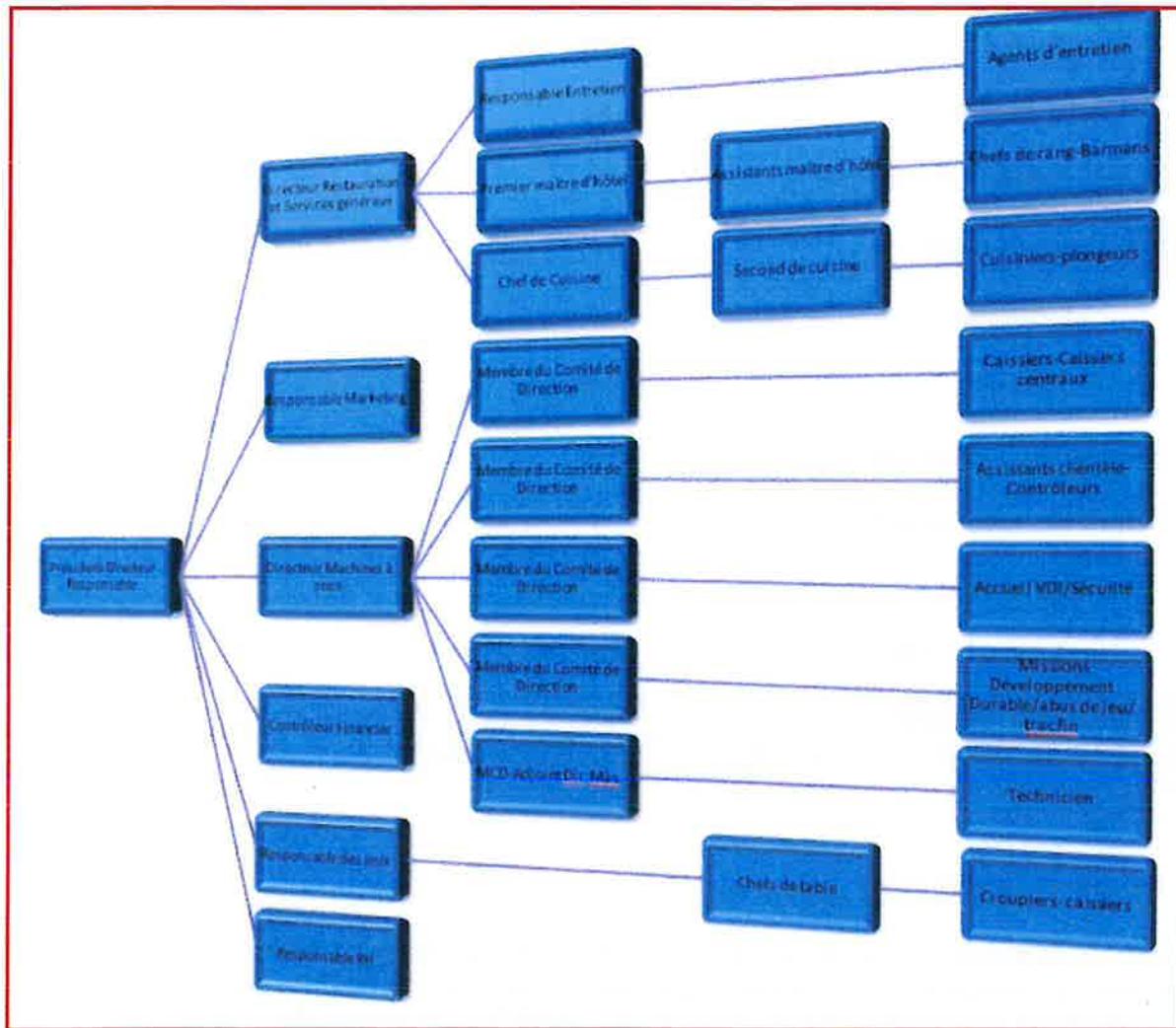
1. Tableau des effectifs par secteur d’activité

Services	Nombre de collaborateurs
Machines à sous	16
Jeux de table	10
Membre du Comité de direction	7
Directeur établissement	1
Marketing	1
Finance	0,8
Ressources Humaines	0,5
Entretien maintenance	1
Restauration	31.5
Accueil-sécurité Vdi	10
TOTAL CDI - CDD	84,8

*dont 2 contrats en alternance

En raison de la pandémie covid-19 , des mesures ont été prises pour réduire nos charges. Nous avons eu recours au chômage partiel pendant 7 mois, bénéficiés de report d'échéances ou d'exonérations de charges sociales. Nous avons limité le recrutement des saisonniers.

2. Organigramme de l'établissement (non nominatif)



3. Formations réalisées

a) Interne :

- Tracfin,
- Jeu responsable,
- Enjoy (programme de renforcement de la qualité de service par le développement du bien être au travail),
- Barrière Bet,
- L'accueil des personnes en situation de handicap,
- Diverses formations en e-learning,
- Formation sur les protocoles sanitaires liés au Covid-19.

b) Externe :

- Les moyens de secours et les recyclages en sécurité incendie,
- Mac APS,
- Appréhender l'hygiène alimentaire en restauration
- SST, Recyclage SST
- SSIAP 1, Recyclage SSIAP 1

PARTIE 4

Perspectives et événements post clôture



Partie nationale

Face aux bouleversements notamment économiques générés par la crise sanitaire qui perdurent sur l'exercice en cours à la date de rédaction du présent rapport, les conditions d'exécution des délégations ont été durablement impactées. Il est nécessaire de prendre en considération dans l'exécution future des délégations, d'une part, le contexte sanitaire devenu une donnée à part entière pour le Groupe Barrière et plus généralement pour les acteurs du secteur du tourisme et des loisirs, et d'autre part la consécutive évolution des attentes de la clientèle.

En effet, la mise en place de protocoles de sécurité sanitaire dans les établissements du Groupe et plus globalement les mesures sanitaires rencontrées quotidiennement par nos clients ont profondément modifié leurs attentes. Au travers de ces changements, c'est une démarche de reconquête de notre clientèle habituelle - dont les usages ont été bouleversés par l'épidémie - qui se dessine et de préservation d'une nouvelle clientèle plus jeune.

L'évolution de la fréquentation confirme aussi l'accélération de la transformation des modes de consommation à la fois pour le jeu et les services proposés en matière de restauration et d'animation dont les prémices étaient déjà visibles avant la crise.

Par conséquent, nous devons faire évoluer nos ambitions et adapter les délégations du Groupe si nous souhaitons retrouver, une fois la reprise de l'activité effective, le niveau de performance antérieur à la pandémie. C'est d'autant plus vrai que les sites illégaux de jeux en ligne sont de plus en plus présents. Ils sont une menace qu'il est impossible d'ignorer à la fois pour l'activité des casinos et la sécurité des consommateurs dont les comportements ne sont pas encadrés.

Enfin, le Groupe porte une attention permanente à toute évolution réglementaire ou fiscale qui pourrait une nouvelle fois aggraver la situation financière de ses casinos.

Face au durcissement de la législation portant sur l'utilisation des dispositifs de chauffage ou de climatisation sur les terrasses extérieures, nous nous attendons à un impact sur la fréquentation des terrasses des restaurants mais aussi celles très prisées par les clients dans les espaces de jeux, ce qui fragiliserait plus encore une activité déjà très impactée par la crise sanitaire.

De même, les restrictions sur les pièces d'identité admises à l'entrée des salles de jeu pourraient occasionner une augmentation des refus à l'entrée de nos casinos notamment sur les périodes de fin de semaine, habituellement génératrices d'une clientèle nouvelle.

Les dispositions fiscales visant à rééquilibrer le déficit en France pèsent lourdement dans l'équilibre économique de la concession et rendent fragile la pérennité de celle-ci, et ce malgré les investissements (eux-mêmes sanctionnés dorénavant par la non déductibilité fiscale d'une quote-part des frais financiers générés par le financement de ces

investissements) et les actions permanentes menées sur la gestion des casinos en notre qualité de professionnel du secteur des jeux.

Par ailleurs, l'instabilité des contextes politique et géopolitique pourraient également bouleverser l'activité des casinos du Groupe Barrière.

Partie locale

La pandémie a occasionné la fermeture du Casino Barrière de Royan durant près de 10 mois en 2020 et 2021. En dehors de ces périodes de fermeture, des normes sanitaires strictes ont été appliquées : espacement des machines à sous pour disposer d'un mètre entre 2 clients, suppression des consommations en salle de jeu, couvre-feu (alors que l'activité de jeu est majoritairement nocturne), la mise en place du pass sanitaire puis du pass vaccinal, etc.

Les habitudes et attentes de notre clientèle autour de la visite en Casino ont été fortement impactées par ce contexte.

L'espace, l'aération, de nos établissements est devenu un acquis sur lequel il faut capitaliser en gagnant autant que possible des surfaces commerciales pour améliorer le confort client. Ce point est d'ailleurs devenu aussi important pour nos clients que les attentes sociales que sont la propreté ou la sécurité des lieux.

Il s'observe aussi une utilisation accrue par les Clients de leurs smartphones pour des usages quotidiens comme le paiement ou encore de jeux en ligne, une pratique accentuée par les périodes de fermeture de notre établissement ainsi que les périodes de confinement à répétition qui ont poussé un grand nombre de nos clients à s'orienter vers cette pratique.

Il est donc indispensable de créer de nouveaux prétextes de visites dans lesquels l'ambiance vécue sera unique et non concurrencée par des acteurs on-line. Un soin tout particulier devra être apporté aux attentes de la nouvelle génération, en proposant des expériences mêlant jeu et entertainment.

C'est au travers de ces constats que nous avons présenté le projet de transformation du Salon Diane en extension des surfaces de jeux et de restauration. Ce réaménagement des espaces a pour objectif d'accompagner la croissance du casino Barrière de Royan constatée avant Covid en intégrant les nouvelles attentes clients constatées plus haut.

C'est à ce titre que des échanges sont en cours avec la Ville de Royan portant sur la réalisation d'un avenant au cahier des charges concernant la partie artistique. Compte tenu des travaux envisagés dans le casino afin notamment d'adapter les espaces aux nouvelles habitudes de jeu et de consommation de notre clientèle, il ne nous sera plus possible de réaliser des animations telles qu'elles étaient initialement envisagées.

Opération de reclassement des Titres détenus par Fimalac Développement le 18 novembre 2021:

La société Fimalac Développement, actionnaire minoritaire à hauteur de 40 % au capital du Groupe Barrière, a réalisé une opération de reclassement le 18 novembre 2021 de ses titres vers une de ses sociétés sœurs, la société FHC. Cette opération strictement interne au groupe Fimalac n'entraîne aucune évolution du contrôle de la société Groupe Lucien Barrière ni de la société délégataire du Casino Barrière de Royan.

DOCUMENTS JOINTS



Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale
Liste des tarifs pratiqués
Attestations d'assurance
Programme Commercial et Marketing

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale

1 - BILAN ACTIF

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220610-2021-000000000-1
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

DDFIP N°2050 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois :

Adresse de l'entreprise : AVENUE DE PONTAILLAC BP 247 17200 ROYAN 17306 ROY Durée de l'exercice précédent :

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le,	Exercice N-1		
		Brut	Amortissements, provisions	31/10/2021	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement					
		Frais de développement		CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	200 902	126 157
		Fonds commercial (1)		AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM		
		Terrains		AN	AO		
		Constructions		AP	AQ	434 446	116 092
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	5 065 128	4 480 445
		Autres immobilisations corporelles		AT	AU	3 516 333	1 828 093
		Immobilisations en cours		AV	AW	2 978	2 978
		Avances et acomptes		AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT	
Autres participations			CU	CV			
Créances rattachées à des participations			BB	BC			
Autres titres immobilisés			BD	BE			
Prêts			BF	BG			
Autres immobilisations financières			BH	BI	860	860	
TOTAL (II)			BJ	BK	9 220 647	6 550 787	
			BL	BM	46 402	46 402	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BN	BO		
		En cours de production de biens		BP	BQ		
		En cours de production de services		BR	BS		
		Produits intermédiaires et finis		BT	BU	2 119	2 119
		Marchandises		BV	BW	5 171	5 171
	Avances et acomptes versés sur commande		BX	BY	15 035	6 000	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		BZ	CA	519 107	519 107
		Autres créances (3)		CB	CC		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CD	CE		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CF	CG	535 294	535 294
Disponibilités		CH	CI	25 382	25 382		
Charges constatées d'avance (3)		CJ	CK	1 148 510	6 000		
TOTAL (III)		CW	CN				
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CM				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CN				
	Ecart de conversion actif (VI)		CO	CA	10 369 157	6 556 787	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP	CB	3 812 370	4 477 973	
			CR				

Renvois : (1) Dont droit au ba... (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

2 - BILAN PASSIF avant répartition

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220616-DCM22-106-DE
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provi pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vi EJ)	DG		
	Report à nouveau			DH	13 114	2 820
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	886 049	1 135 294
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 031 162	1 270 114
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	274 889	265 549	
	Provisions pour charges		DQ	32 249	34 711	
	TOTAL (III)		DR	307 138	300 260	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)		DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	35 631	26 365	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	251 549	304 339	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 756 325	1 715 932	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	36 813	47 526	
	Autres dettes		EA	393 752	813 437	
Compte régu.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)		EC	2 474 070	2 907 600		
Écarts de conversion passif (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 812 370	4 477 973		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 438 439	2 881 235
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Accusé de réception en préfecture
01/04/2022 06:12:06
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

Désignation de l'entreprise SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Neant

		Exercice N				Exercice N-1		
		France		Exportations et raisons intracommunautaire			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	324	FB	FC	324	2 148	
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
		services	FG	5 779 764	FH	FI	5 779 764	8 786 950
	Chiffres d'affaires nets	FJ	5 780 088	FK	FL	5 780 088	8 789 098	
	Production stockée				FM			
	Production immobilisée				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	92 308	5 511	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	138 648	240 559	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 311	25 187	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 012 355	9 060 355
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	125	72	
	Variation de stock (marchandises)				FT	50	286	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de do				FU	406 779	747 853	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	(2 583)	24 760	
	Autres achats et charges externes (3)				FW	1 496 536	2 312 162	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX	155 334	263 740	
	Salaires et traitements				FY	1 162 727	1 860 922	
	Charges sociales (10)				FZ	220 358	462 247	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	969 914	1 038 980	
			- dotations aux provisions		GB	1 112		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	9 340	106 113	
	Autres charges (12)				GE	256 819	376 872	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 676 511	7 194 007	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 335 844	1 866 348	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	25	149	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	25	149	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	21 443	7 107	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	21 443	7 107	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(21 418)	(6 958)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 314 427	1 859 390	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220616-DCM22-106-DE
Date de réception en préfecture : 20/06/2022
DGRIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	50 042	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	6 109 099	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50 048 109 099	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	49 730 10 700	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	109 095	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 120 225	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	49 731 240 021	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	317 (130 921)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	102 272 157 149	
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	326 422 436 026	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 062 428 9 169 603	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 176 379 8 034 309	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	886 049 1 135 294	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	18 629 19 992
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	21 443 7 107	
	6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	134 004	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	27 377		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	ultatives	A6		
	obligatoires	A9		
	dont cotisations facultatives Madelin	A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) jointre en annexe) :	Exercice N			
AUT PDTSEXEC S/OP DE GEST	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	48 686	
AUT PRODT EXCEPT. GEST. A			1 356	
PRDT S CESSIONS MAS			6	
CHGES PERSO EXCEPT	37 751			
AUT CHGES EXCEPT GEST A	11 980			
TOTAL GENERAL	49 731	50 048		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N-1			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
	TOTAL GENERAL			

5 - IMMOBILISATIONS

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220601-2022-00000
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

DOCFIP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I		1	D8	2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	199 820	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencement et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP	434 446	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	5 103 050	KT		KU 9 568	
	autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement aménagements divers			KV	2 705 434	KW		KX	
		Matériel de transport			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	789 572	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH	45 136	LI		LJ 3 609		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	9 077 638	LO		LP 13 177		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	860	1U		1V		
	TOTAL IV			LQ	860	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	9 278 318	ØH		ØJ 13 177			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				Par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
		TOTAL I		1	2	3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	(1 081)	LV	200 902	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencés et aménagements des constructions			IS		MG	434 446	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	(23 359)	MJ	70 849	MK 5 065 128		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	(3 295)	MM	2 708 728	MN	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	(18 033)	MS	807 605	MT		
	Emballages récupérables divers *			IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	45 767	MZ		NA 2 978		
Avances et acomptes			NC		ND		NE			
TOTAL III			IY	1 081	NG	70 849	NH 9 018 885			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7 ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY ØZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C 2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	860	2F 2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	860	NK 2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	70 849	ØL 9 220 647			

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION CÉDE DU 2054-bis 2021 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Accusé de réception en préfecture
N° 061-133947-10
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant X

Exercice N clos le : 31/10/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui-ci.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220620-2022-06-01-D-2022-06-01-2022-06-01
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

Désignation de l'entreprise: SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

Néant

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	PE		104 976	PF		21 181	PG			PH		126 157
Terrains	PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS			PT			PU		
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	58 075	PW	58 018		PX			PY	116 092	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	4 082 520	QA	467 662		QB	70 850			QC	4 479 333	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement aménagements divers	QD	852 457	QE	290 344		QF			QG	1 142 801	
	Matériel de transport	QH		QI			QJ			QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	552 582	QM	132 709		QN			QO	685 292	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR			QS			QT		
TOTAL III	QU	5 545 634	QV	948 733		QW	70 850			QX	6 423 518	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	5 650 610	ØP	969 915		ØQ	70 850			ØR	6 549 675	

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	inst. gales, agencement et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)													
Total général non ventilé (NW - NY)													

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
Frais d'émission d'emprunt à étaler	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

LISTE DES TARIFS PRATIQUES

CAFÉ **BARRIÈRE**



Scannez-moi et accédez à notre carte dans votre langue,
aux informations allergènes et origines des viandes

LES MENUS

servis à table

MENU PONTA

Entrée + Plat 27,60 €

Plat du chef + Dessert 23,60 €

Entrée + Plat + Dessert 32,60 €

À choisir parmi les plats avec 🍷



MENU BAMBINO

Menu Bambino 11,60 €

servi jusqu'à 12 ans

Filet de poisson ou steak haché frais
(pommes frites ou légumes)

Buffer de desserts ou glace artisanale

Jus de fruit ou Coca-Cola 20cl ou Sirop



FORMULES BUFFET

aux buffets

FORMULE SOLO 13,60 €

Buffer d'entrées



FORMULE EXPRESS 20,60 €

Buffer d'entrées + Buffer de desserts



FORMULES DUO 24,60 €

Buffer d'entrées + Plat du chef
ou Plat du chef + Buffer de desserts



FORMULE GOURMANDE

29,90 €

Buffer d'entrées + Plat du chef
+ Buffer de desserts

Les formules buffets ne sont pas à partager

Tarif pour 1 personne

LES PLATS DU CHEF

Les deux recettes de poisson de dernière Pêche, selon arrivage

La surprise du boucher, garniture du moment

Carpaccio de bœuf mariné au pesto (env. 180gr), copeaux de parmesan, roquette et
pommes frites "rustique"

* les recettes des plats du chef se trouvent sur ardoise



LES ENTRÉES

- **Foie gras de canard mi-cuit au naturel,** 15,00 €
Chutney aux fruits, pain aux fruits secs
- **Ceviche de tataki de thon au "Leche de Tigre",** 13,80 €
avocat, tomate cerise, fèves et olives
- **6 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)** 13,40 €
- **9 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)** 18,40 €
- **12 huîtres spéciales Marennes Oléron n°3 (Maison Miet)** 23,40 €

LES INCONTOURNABLES

- **Les plats du Chef** 15,60 €
- **Carpaccio de bœuf mariné au pesto (env.180gr)** 15,60 €
copeaux de parmesan, roquette et pommes frites "rustique"
- **Pavé de maigre en écaille de chorizo, crème de piquillos** (suppl +3€*) 18,80 €
riz "comme une paella", cœur de fenouil braisé
- **L'entrecôte de bœuf (env.300gr)** (suppl +10€*) 25,80 €
sauce béarnaise,
pommes frites rustiques, salade verte
- **Le Casi' Burger,** (suppl +2€*) 17,80 €
pain burger, bœuf haché, Saint Nectaire, salade sucrine,
tomate, oignons confits, sauce béarnaise, pommes frites

* sur les formules buffets Duo, Gourmande et menu Ponta

LES DESSERTS

- **Baba "Bouchon" au Rhum,** 8,20 €
crème anglaise à la graine de vanille, crème fouettée
- **Finger chocolat noisette de notre pâtissier,** 8,20 €
coulis de noisette, glace vanille
- **Coupe Pontailiac,** 8,40 €
Sorbets pêche et fraise, glace mascarpone, coulis de fruits rouges, crème chantilly
- **Café ou thé gourmand** 8,40 €
boisson chaude, sucette pomme verte, cannelé, moelleux chocolat,
financier, macaron caramel beurre salé,
- **Buffer de fromages et desserts** 10,90 €



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

← Cumulez des points sur chacune de vos consommations*

← **PROUVÉ** Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points

LES BOISSONS

VINS DE NOTRE RÉGION

	15cl	50cl	75cl
IGP Vin de Pays Charentais Bio Blanc "Colombart", Domaine Gardrat 	3,80 €		15,20 €
IGP Vin de Pays Charentais Bio rosé, Domaine Gardrat 	3,80 €		15,20 €
IGP Vin du Pays Charentais Bio Rouge "Tradition", Domaine Gardrat 	4,60 €		19,60 €
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Blanc 		16,00 €	
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rosé 		16,00 €	
IGP Vin de Pays Charentais Bio - Île d'Oléron 50cl "Naturellement" Rouge 		16,00 €	

VINS ROUGES

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	5,20 €		24,60 €
Médoc AOC Grande Réserve		15,00 €	25,40 €
Graves AC Château La Garance	6,40 €		30,00 €
Montagne Saint Emilion AOC Château Teyssier		23,00 €	36,00 €
Haut Médoc AOC Diane de Belgrave	7,80 €		36,00 €
Pessac Léognan AOC Château Naudin Larchey			39,00 €
Sf-Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy Bel Abord	5,40 €	15,40 €	25,60 €

VINS BLANCS

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1 blanc	5,20 €		24,60 €
Bordeaux AOC Entre Deux Mers, Château Landereau			22,80 €
Loupiac AOC «Grande Réserve», moelleux	6,20 €		27,00 €
Chablis AOC * Le Finage- La Chablisienne	7,60 €		36,60 €
Sancerre AOC * Les Colinettes - Joseph Mellot	7,80 €		38,60 €

VINS ROSES

	15cl	37,5cl	75cl
Bordeaux AOC Dourthe N°1	5,20 €		24,60 €
Côtes de Provence AOP Petit Saint-Maur	5,20 €		24,60 €
Bordeaux AOC Château Landereau		16,00 €	23,40 €
Côtes de Provence AOP M de Minury	7,00 €		34,00 €

VINS LUCIEN BARRIÈRE

	15cl		75cl
ROUGES			
Bordeaux Supérieur AOC Château Pey La Tour			29,00 €
Saint-Estèphe AOC Héritage de la Boscq			40,00 €
Chinon Bio AOC Les Roiaux - Joseph Mellot 	6,80 €		33,60 €
BLANCS			
IGP- Cévennes Chardonnay Bio " Bee Friendly" Pollinat 	5,60 €		27,00 €
ROSÉ			
IGP- Pays d'oc Bio - Gris Blanc 	5,20 €		26,00 €

LES POTS

		50cl	
Bordeaux AOC rouge			10,60 €
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rouge			10,60 €
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, blanc			10,60 €
IGP Vin de Pays Charentais - île d'Oléron, rosé			10,60 €

CHAMPAGNES AOC

	12cl		75cl
Fouquet's Brut Cuvée Tradition	9,00 €		52,00 €
Moët et Chandon * Brut Impérial	11,00 €		65,00 €
Moët et Chandon * Rosé Impérial			69,00 €
Veuve Clicquot Brut * "Carte jaune"			75,00 €

LES PETILLANTS

	12cl		75cl
Prosecco Andrea Berro Brut	5,20 €	5,20 €	24,60 €
Chandon Garden Spritz	8,00 €		45,00 €

Eaux MINÉRALES

		50cl	100cl
Vittel, San Pellegrino		3,50 €	4,50 €

Prolongez votre plaisir en rapportant votre bouteille chez vous.

APÉRITIFS



LES CLASSIQUES

- Americano maison *** 7cl
- Martini Rosso, Bianco** 6cl
- Campari, Suze** 6cl
- Pineau des Charentes** 6cl
rosé, blanc
- Porto rouge** 6cl
Sandeman Ruby
- Ricard, Pastis 51** 2cl

6,60 €
4,60 €
4,80 €
4,60 €
4,60 €
3,20 €

LES KIRS

- Kir au vin blanc**
(Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)
- Kir pétillant au crémant**
(Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)
- Kir Royal Fouquer's**
(Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, Pêche)

12cl
3,80 €
4,80 €
9,20 €

LES VINS



VINS BLANCS

- Bordeaux AOC**
Dourthe N°1 blanc
- Loupiac AOC**
«Grande Réserve», moelleux
- Chablis AOC ***
Le Finage- La Chablisienne
- Sancerre AOC ***
Les Colinettes - Joseph Mellor

15cl	75cl
5,20 €	24,60 €
6,20 €	27,00 €
7,60 €	36,60 €
7,80 €	38,60 €

LES PÉTILLANTS

- Chandon Garden Spritz**
- Prosecco**
Andrea Berro Brut

12cl	75cl
8,00 €	45,00 €
5,20 €	24,60 €

VINS ROSÉS

- Bordeaux AOC**
Dourthe N°1
- Côtes de Provence AOP**
Petit Saint-Maur
- Côtes de Provence AOP**
M de Minuty

15cl	75cl
5,20 €	24,60 €
5,20 €	24,60 €
7,00 €	34,00 €

VINS ROUGES

- Bordeaux AOC**
Dourthe N°1
- St-Nicolas de Bourgueil**
AOC Le Puy Bel Abord
- Chinon Bio AOC ***
Les Royaux - Joseph Mellor

15cl	75cl
5,20 €	24,60 €
5,40 €	25,60 €
6,80 €	33,60 €

CHAMPAGNES AOC



- Fouquer's Brut**
Cuvée Tradition
- Fouquer's Rosé ***
- Moët et Chandon ***
Brut Impérial

12cl	75cl
9,00 €	52,00 €
11,00 €	56,00 €
	65,00 €

- Moët et Chandon ***
Rosé Impérial
- Veuve Clicquot Brut ***
"Carte jaune"
- Dom Pérignon Millésimé***

75cl
69,00 €
75,00 €
225,00 €

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.



Scannez-moi et accédez à notre carte dans votre langue, aux informations allergènes et origines des viandes



Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière

- ✦ Cumulez des points sur chacune de vos consommations*
- ✦ Offrez-vous votre addition avec vos points

Carte disponible gratuitement à l'accueil. *Hors consommations réglées en points

COCKTAILS



MOJITOS

Mojito *

Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse

Mojito Framboise *

Vodka Absolut Raspberri, menthe fraîche, citron vert, purée de framboise, cassonade, eau gazeuse

Mojito Passion *

Rhum Havana 3 ans, Passoa, menthe fraîche, citron vert, purée de la passion, cassonade, eau gazeuse

LES LOCAUX

Pineau Spritz * 12cl

Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse

Mojito Charentais * 15cl

Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eaux gazeuse

SANS ALCOOL

Cocktail des îles *

Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, grenadine

Osoft *

Sirop de pomme verte, sirop mojito mint, menthe fraîche, limonade

Virgin Mojito *

Menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de cannes

Virgin Piña *

Jus d'ananas, purée de coco

15cl

9,60 €

9,60 €

9,60 €

7,20 €

9,60 €

15cl

6,80 €

6,80 €

6,80 €

6,80 €

COCKTAIL 'COUP DE COEUR'

Bellini * 14cl

Purée de pêche, Prosecco, eau gazeuse

Blue Hawaï * 14cl

Rhum blanc, rhum ambré, purée coco, jus d'ananas, curaçao

Moscow Mule * 12cl

Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale citron vert, Angostura

Le Basil * 10cl

Gin Tanqueray, jus de citron jaune, sucre de canne, basilic frais

Le Diane * 14cl

Vodka Smirnoff Red, sirop de pamplemousse, Prosecco

Le Melon Fizz * 15cl

Cointreau, jus de citron vert, eau gazeuse, menthe fraîche, billes de melon

8,60 €

9,60 €

9,60 €

9,60 €

9,60 €

9,60 €

9,60 €

CLASSIQUES

Apérol Spritz Prosecco * 12cl

8,00 €

Piña Colada * 14cl

9,60 €

Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus ananas

Gin fizz * 14cl

9,60 €

Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne

Sex On The Beach * 14cl

9,60 €

Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange

WHISKIES



BLENDS

J&B Rare

Johnnie Walker
Black Label 12 ans

IRLANDAIS

Jameson

ÉTATS-UNIS

Jack Daniel's (Tennessee) *

Bourbon Bulleit (Kentucky) *

4cl

6,40 €

7,80 €

7,20 €

8,60 €

10,00 €

SINGLE MALTS

Cardhu 12 ans *

(Speyside)

9,40 €

Talisker Port Ruighe *

(île de Skye)

10,00 €

Dalwhinnie 15 ans *

(Highlands)

10,00 €

Oban 14 ans *

(Highlands)

10,00 €

Lagavulin 16 ans *

(île de Islay)

10,00 €

14,00 €

* Produits Premium hors carte Carré Vip
 TARIFS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00

BIÈRES



BOUTEILLES

	33cl
Desperados, Pelforth brune *	5,60 €
Gallia West Ipa, Cubanisto *	5,60 €
Bières régions Les 3 Phares * ambrée, blonde ou blanche	6,60 €
Heineken OO sans alcool	4,20 €

PRESSION

	25cl	50cl*
Heineken blonde	4,40 €	8,40 €
Monaco, Panaché	4,40 €	8,40 €
Edelweiss blanche (bière blanche)	4,80 €	8,80 €
Affligem blonde (bière d'abbaye)	4,80 €	8,80 €
Bière du moment	4,80 €	8,80 €

SOFTS



JUS & NECTARS DE FRUITS

Jus ou nectars de fruits Granini	25cl	3,80 €
Orange, pomme, tomate, ananas, abricot, framboise, pamplemousse, multifruits, mangue, cranberry		
Orange ou citron frais * 8cl	4,90 €	

SOFTS PRESSION

	30cl
Coca-cola	3,60 €
Fuzerea, Tonic Finley	3,60 €
Diabolo	3,70 €
Limonade, Sprite sans sucre	3,60 €

SOFTS BOUTEILLES

Vittel 25cl	2,90 €
Perrier 33cl	3,90 €
Coca-Cola sans sucre 33cl	3,90 €
Oasis Tropical, Orangina 25cl	3,80 €
Schweppes Agrum' 25cl	3,80 €
Schweppes Ginger 20cl	3,80 €
Schweppes Indian Tonic 25cl	3,80 €
Red Bull 25cl	5,60 €

LE PETIT DÉJEUNER 8,80 €

de 9h00 à 11h00
Boisson chaude, jus de fruits frais, 3 mini
viennoiseries
1/3 Baguette, beurre et confiture, produit laitier

LE SNACK SALÉ

Foie gras de canard (pot 90gr)	9,00 €
Terrine "Terre ou Mer" (pot 90gr)	3,90 €
Assiette à grignoter jambon serrano, fromage, terrine de poissons à tartiner	7,40 €
Double Assiette à grignoter jambon serrano, fromage, terrine de poissons à tartiner	13,60 €

NOS CROQUES SONT SERVIS AVEC CHIPS

Croque jambon	7,20 €
Croque poulet	7,20 €
Croque végétarien	7,20 €
Le Casi' Burger, sauce béarnaise, pommes frites (servi aux heures de service du restaurant)	17,80 €

LE SNACK SUCRÉ

Mi-cuit au chocolat	5,60 €
Tarte tatin, servie tiède	5,60 €
Gaufre sucre	4,60 €
Gaufre chantilly ou chocolat	5,60 €
Café, infusion ou thé gourmand	8,40 €
Chocolat gourmand	9,40 €
Glaces et sorbets artisanales, pot de 100 ml, Glaces : Vanille bourbon ou chocolat noir ou caramel beurre salé Sorbets : mangue ou fraise ou citron	3,90 €

FORMULE SNACK 10,40 €

1 Croque aux choix,
chips
+ Heineken 25 cl ou
sodas pression 30cl

FORMULE ASSIETTE À PARTAGER 25,00 €

1 double assiette à
grignoter+
1 bouteille 75cl vin de Pays

DIGESTIFS



Get 27, Get 31
Cointreau, Grand Marnier
Malibu, Bailey's, Manzana
Eau de vie de poire William's *
Calvados Drouin *
Armagnac Laubade VSOP *
Crème de cassis Cartron 19%

4cl
6,60 €
6,60 €
6,60 €
7,20 €
7,80 €
7,80 €
6,60 €

LES COGNACS

Cognac VS
Hennessy Fine de Cognac*
Hennessy XO *
Hennessy Paradis *

4cl
6,60 €
9,20 €
14,80 €
54,00 €

ALCOOLS



Vodka Smirnoff red
Vodka Absolut *
Vodka Ketel One Citron *
Vodka Belvédère *
Rhum Saint James blanc
Rhum Havana Club 3 ans
Rhum Captain Morgan Spiced
Rhum Bacardi Carta Blanca
Rhum Pacto Navio *
Rhum Zacapa 23 *

4cl
6,40 €
7,20 €
8,80 €
8,40 €
6,60 €
6,60 €
6,60 €
6,60 €
8,40 €
11,00 €

Gin Gordon's
Gin Tanqueray *
Gin Hendrick's *
Cachaça Sagatiba *
Tequila Olmeca blanco
Téquila Don Julio Reposado *

4cl
6,40 €
7,60 €
10,00 €
7,80 €
6,60 €
8,40 €

ACCOMPAGNEMENTS

Soda, jus de fruit 12cl
Red Bull 12cl
Sirop

1,40 €
5,60 €
0,30 €

BOISSONS CHAUDES



Café expresso Ségafredo
Décaféiné expresso
Double café, double décaféiné
Café crème
Chocolat Monbana
Café ou Chocolat Viennois *
Cappuccino *

2,00 €
2,00 €
3,80 €
3,00 €
3,70 €
4,20 €
3,80 €

Thés Palais Thés
Breakfast, Darjeeling, Earl Grey, fruits rouges
thé vert, thé vert menthe fraîche
Infusions Palais Thés
Camomille, verveine, verveine menthe fraîche
verveine menthe fraîche
Irish Coffee * 14cl
Whisky Jameson, sucre de canne,
café, crème chantilly
Café Charentais * 14cl
Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly

3,00 €
3,00 €
9,60 €
9,60 €

* Produits Premium hors carte Carré Vip

TARIFS MAJORÉS DE 10% À PARTIR DE 22H00

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9H00 A 2H30 ET 3H30 LE VENDREDI ET SAMEDI

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)
Origine des viandes (Voir notre affichage)

Produits allergènes : consultez l'information disponible à l'accueil du restaurant

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération.

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour

www.mangerbouger.fr

◀ DIGESTIFS

Cet 27, Cet 31, Cointreau, Grand Marnier
Maibu, Bailey's, Manzana
Eau de vie de poire William's*
Armagnac Laubada VSOP*
Calvados Drouhin*
Crème de cassis Carrton 19%

LES COGNACS

Cognac VS 2 640 pts 660 €
Hennessy Fine de Cognac* 3 680 pts 920 €
Hennessy XO* 5 920 pts 14,80 €
Hennessy Paradis* 21 600 pts 34,00 €

◀ ALCOOLS

Vodka Smirnoffred 2 560 pts 6,40 €
Vodka Absolut* 2 880 pts 7,20 €
Vodka Belvédère* 3 360 pts 8,40 €
Vodka Ketel One Citron* 3 520 pts 8,90 €
Cachaca Saganba* 3 120 pts 7,80 €
Cin Gordon's 2 560 pts 6,40 €
Cin Tanqueray* 3 040 pts 7,50 €
Cin Hendricks* 4 000 pts 10,00 €
Rhum Bacardi Carta Blanca 2 640 pts 6,60 €
Rhum Captain Morgan Spiced 2 640 pts 6,50 €
Rhum Havana Club 3 ans 2 640 pts 6,50 €
Rhum Saint James blanc 2 640 pts 6,50 €
Rhum Pacto Navio* 3 660 pts 8,40 €
Rhum Zacapa 23* 4 400 pts 11,00 €
Tequila sauza blanco 2 640 pts 6,50 €
Téquila Don Julio Reposado* 3 360 pts 8,40 €

ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement soda, jus de fruit 12cl 280 pts 1,40 €
Accompagnement Red Bull 12cl 1 120 pts 5,50 €
Accompagnement sirop 2cl 60 pts 0,30 €

◀ BOISSONS CHAUDES

Café Segafredo Zanerri, décaféiné Malongo 400 pts 2,00 €
Double café, double décaféiné 760 pts 3,80 €
Café crème 600 pts 3,00 €
Chocolat Monbana 740 pts 3,70 €
Café ou Chocolat Viennois* 840 pts 4,20 €
Cappuccino* 760 pts 3,80 €
600 pts 3,00 €
Thés Palais Thés
Thé noir, Darjeeling, Earl Grey, Breakfast
Thé vert nature, menthe fraîche ou fruits rouges
Infusions Palais Thés
Camomille, verveine, verveine menthe fraîche
500 pts 3,00 €
Irish Coffee* 14cl 3 840 pts 9,80 €
whiskey Jameson, sucre de canne,
café, crème chantilly
Café Charentais* 14cl 3 840 pts 9,80 €
Cognac, sucre de canne, café, crème chantilly

* produit Premium hors carré Carré Vip

TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10% A PARTIR DE 22H00

Prix nets en euros TTC, service compris. (TVA selon la législation en vigueur)
Certains produits peuvent contenir des allergènes.
Consultez l'information disponible à l'accueil.

L'abus d'alcool est nuisible à votre santé. Nous recommandons de ne pas conduire après avoir consommé des boissons alcoolisées. La direction se réserve le droit de saisir la suite de boissons alcoolisées de quelle

laura jugée nécessaire
Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour
www.mangerbouger.fr

OUVERT TOUTS LES JOURS DE 9H00 À 2H30 ET 3H30 LE VENDREDI ET SAMEDI



Scan me and get
allergen information and
our menus
in your language !

CAFÉDESORTS

RESTAURANT - BAR

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220616-DCM22-106-DE
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

LES TABLES
BARRIÈRE

COCKTAILS

MOJITOS

Mojito * Rhum Havana 3 ans, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse	3 840 pts	1,5cl	9,50 €
Mojito Framboise * Vodka Absolut Raspberry, menthe fraîche, citron vert, pâte de framboise, cassonade, eau gazeuse	3 840 pts		5,50 €
Mojito Passion * Rhum Havana 3 ans, passion, menthe fraîche, citron vert, pâte de passion, cassonade, eau gazeuse	3 840 pts		5,50 €
LES LOCALUX			
Pineau Spritz * 1cl Pineau blanc, vin pétillant, eau gazeuse	2 880 pts		7,20 €
Mojito Charentais * 1cl Cognac VS, menthe fraîche, citron vert, cassonade, eau gazeuse	3 840 pts		9,60 €

COCKTAIL 'COUP DE COEUR'

Bellini * 1cl Purée de pêche, liqueur de pêche, Prosecco	3 440 pts		8,60 €
Moscow Mule * 1cl Vodka Smirnoff Red, Schweppes Ginger Ale, citron vert, Angostura	3 840 pts		9,60 €
Blue Hawaii * 1cl Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus d'ananas, curacao	3 840 pts		9,60 €
Le Basil * 8cl Cognac, jus de citron jaune, sucre de canne, basilic frais	3 840 pts		9,60 €
Le Diane * 1cl Vodka Smirnoff Red, sirop de framboise, Prosecco	3 840 pts		9,60 €
Le Melon Flizz * 1cl Cointreau, jus de citron vert, eau gazeuse, menthe fraîche, billes de melon	3 840 pts		9,60 €

CLASSIQUES

Aperol Spritz au Prosecco Andrea Berro * 1cl Pina Colada * 1cl Rhum blanc, rhum ambré, purée de coco, jus ananas	3 200 pts		8,00 €
Cosmopolitan * 1cl Vodka Citron, Cointreau, jus de citron vert, nectar de cranberry	3 840 pts		9,60 €
Gin Fizz * 1cl Gin, jus de citron, eau gazeuse, sucre de canne	3 840 pts		9,60 €
Margarita * 8cl Tequila, Cointreau, jus de citron, sirop de sucre	3 840 pts		9,60 €
Sex On the Beach * 1cl Vodka, liqueur de pêche, jus de cranberry et orange	3 840 pts		9,60 €
SANS ALCOOL			
Cocktail des Iles * Jus d'orange, nectars de mangue et d'ananas, sirop grenadine	1 360 pts	1,5cl	6,40 €
Osolo * Sirop de pomme verte et mojito mint, menthe fraîche, limonade	1 360 pts		6,80 €
Virgin Piña * Jus d'ananas, crème de coco	1 360 pts		6,80 €
Virgin Mojito * Menthe fraîche, citron vert, eau gazeuse, sucre de canne	1 360 pts		6,80 €

WHISKIES

BLENDS

J&B Pure	2 560 pts		6,40 €
Johnnie Walker Black Label 12 ans *	3 120 pts		7,80 €

IRLANDAIS

Jameson	2 880 pts		7,20 €
ETATS-UNIS			
Jack Daniel's (Tennessee) *	3 440 pts		8,60 €
Bourbon Bulleit (Kentucky) *	4 000 pts		10,00 €
SINGLE MALTS			
Cardhu 12 ans (Speyside) *	3 760 pts		9,40 €
Talisler Port Rye (île de Skye) *	4 000 pts		10,00 €
Dalwhinnie 15 ans (Highland) *	4 000 pts		10,00 €
Oban 14 ans (Highland) *	4 000 pts		10,00 €
Lagavulin 16 ans (île de Islay) *	5 800 pts		14,60 €

* produit Premium hors carte Carré VIP

APÉRITIFS

LES CLASSIQUES

Americano maison * 7cl	3 640 pts		9,50 €
Martini Rosso, Bianco ed	1 840 pts		4,60 €
Campari, Suze ed	1 920 pts		4,80 €
Pineau des Charentes rosé ou blanc ed	1 840 pts		4,60 €
Porto rouge Sandeman Ruby ed	1 840 pts		4,60 €
Ricard, Pastis 51 ed	1 280 pts		3,20 €
LES KIRS 12CL			
Kir au vin blanc (Cassis, Fraise, Framboise Mûre, pêche)	1 520 pts		3,80 €
Kir pétillant au crémant (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, pêche)	1 920 pts		4,80 €
Kir Royal Fouquet's * (Cassis, Fraise, Framboise, Mûre, pêche)	3 680 pts		9,20 €

VINS BLANCS

Bordeaux AOC Dourthe N°1	2 080 pts	15cl	5,20 €
Loupiac AOC Grande Réserve, moelleux	2 480 pts		6,20 €
Chablis AOC * Le Finage - Maison La Chablisienne	3 040 pts		7,60 €
Sancerre AOC * Les Colinettes - Joseph Mellot	3 120 pts		7,80 €

VINS ROSÉS

Bordeaux AOC Dourthe N°1	2 080 pts		5,20 €
Côtes de Provence AOP Le Petit Saint-Maur	2 080 pts		5,20 €
Côtes de Provence AOP * M de Minury	2 800 pts		7,00 €

VINS ROUGES

Bordeaux AOC Dourthe N°1	2 080 pts		5,20 €
St Nicolas de Bourgueil AOC Le Puy de la Vierge	2 160 pts		5,40 €
Chiron Bio AOC * Les Royaux - Joseph Mellot	2 720 pts		6,80 €

LES BULLES

Chandon Garden Spritz Prosecco Andrea Berro Brut	3 200 pts	12cl	8,00 €
	2 080 pts		5,20 €

CHAMPAGNES AOC

Fouquet's Brut * Cuvee Tradition	3 600 pts	12cl	9,00 €
Fouquet's Rosé * Brut Impérial	22 400 pts		56,00 €
Moët et Chandon * Brut Impérial	26 000 pts		65,00 €
Moët et Chandon * Rosé Impérial	27 600 pts		69,50 €
Veuve Clicquot Brut * -Carte Jaune-	30 000 pts		75,00 €
Dom Pérignon Millésimé * Millésimé	80 000 pts		200,00 €

BIÈRES

BOUTEILLES

Desperados, Pelforth brune *	2 240 pts	33cl	5,60 €
Gallia West Ipa, Cubanistro *	2 240 pts		5,60 €
Blancs régions, Les 3 Phares ** Blancs régionaux	2 640 pts		6,60 €
Heineken 00 sans alcool	840 pts		4,10 €
PRESSION			
Heineken blonde Silver	3 360 pts		8,40 €
Affirmé blonde Barringer	1 920 pts		4,80 €
Edelweiss blanche Bière blonde	1 920 pts		4,80 €
Monaco, Panaché	1 780 pts		4,45 €
Bière du moment	1 920 pts		4,80 €

BOISSONS FRAÎCHES

JUS & NECTARS DE FRUITS

Jus de fruits ou nectars Cranini * 5cl Orange, pomme, tomate, ananas, abricot, framboise, Framboise, multivitamins, menthe, cerise, berry	760 pts		1,90 €
Orange ou citron frais * ed	980 pts		2,50 €

SOFTS PRESSION

Coca-Cola, Fuzereta, Tonic Finley 30cl	720 pts		1,80 €
Sprite sans sucre 30cl	720 pts		1,80 €
Diabolo 30cl	740 pts		1,85 €

SOFTS BOUTEILLES

Vittel 25cl	560 pts		1,40 €
Perrier * 33cl	780 pts		1,95 €
Coca-Cola sans sucre * 33cl	780 pts		1,95 €
Orangina, Oasis Tropical * 25cl	760 pts		1,90 €
Schweppes Indian Tonic ou Agrum * 25cl	760 pts		1,90 €
Schweppes ginger * 20cl	760 pts		1,90 €
Red Bull * 25cl	1 120 pts		2,80 €

LE PETIT DÉJEUNER 8,80 € 3,50 € 3,50 €

DE 9H00 A 11H00
Boisson chaude, jus de fruits ou jus de légumes, pain grillé,
1/3 baguette, beurre et confiture, fruit à l'arbre.

SET, LE SNACK SALÉ

A TARTINER VOUS-MÊME

Foie gras de canard (po 90gr)	3 600 pts		9,00 €
Terrine d'Terre ou Mer* (pot 90gr)	1 560 pts		3,90 €
Assiette à grignoter Jambon serrano, fromage, terrine de poisson à tartiner, gressins	2 960 pts		7,40 €
Double Assiette à grignoter Jambon serrano, fromage, terrine de poisson à tartiner	5 440 pts		13,60 €

NOS COQUES (SERVIS AVEC CHIPS)

Croque jambon	2 880 pts		7,20 €
Croque poulet	2 880 pts		7,20 €
Croque végétarien	2 880 pts		7,20 €
Le Casi* Burger, sauce béarnaise, pommes fines (servi aux heures de service du restaurant)	7 120 pts		17,80 €

& MATCH, LE SNACK SUCRÉ

Mi-cuit au chocolat	2 240 pts		5,60 €
Terre raitin servie tiède, crème chantilly	2 240 pts		5,60 €
Gaufre sucre	1 840 pts		4,60 €
Gaufre chocolat ou chantilly	2 240 pts		5,60 €
Café, infusion ou thé gourmand	3 360 pts		8,40 €
Chocolat gourmand	3 760 pts		9,40 €
Glaces et sorbets artisanaux, For de 100ml - Glaces: vanille bourbon ou chocolat ou caramel beurre salé Sorbets: fraise ou citron ou mangue	1 560 pts		3,90 €

FORMULE SUPPORTER

10,40 € 4,160 pts

FORMULE ASSIETTE À PARTAGER

25,00 € 10,000 pts

Carré VIP

Grâce à votre carte Le Carré VIP Barrière :

- Cumulez des points sur chacune de vos consommations *
- Offrez-vous votre édition avec vos points

* Carte disponible gratuitement à l'achat. * hors consommations repas en salle.

TARIFS DES BOISSONS MAJORES DE 10% A PARTIR DE 22H00

COCKTAILS 15 c
SANS ALCOOL

Cocktail des Îles jus d'orange, nectar de mangue et d'ananas, sirop de grenadine	700€
Virgin Piña jus d'ananas, crème de coco, sirop de fraise	700€
Apple Rose jus de pomme, jus de citron, sirop de framboise	700€
LOsoft sirop de pomme verte, sirop Mojito Mint, menthe fraîche, limonade	700€

BIÈRES

PRESSION Heineken	25 c 600€	50 cl 1000€
BOUTEILLE Desperados, Affligem blonde 30 cl, Edelweiss blanche Pelforth brune, Cubanista, Lagunista Daytime 33 cl		33 cl 300€ 300€

SHOOTERS

Vodka caramel, Vodka pomme	4 c	mètre x12)
After 8, Bubble gum, Kiss cool	400€ 400€	3000€ 3000€

SODAS

Coca-Cola, sans sucre 33 c	500€
Orangina, Fuzetea 25cl, Perrier 33 cl	500€
Schwepes Tonic, Agrum 25cl, Ginger 20 cl	500€
Red Bull 25 cl	600€
Jus de fruits et nectars Granini 25 cl orange, pomme, ananas, framboise, abricot, mangue, cranberry	500€



LES TABLES
BARRIERE



Vestiaire 100 C

Platz 15, Esplanade de Pontailiac - 17200 ROYAN - 05 46 39 03 33
Etablissement de restauration commerciale ouvert de 12h00 à 02h00, tous les jours.
Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite.

XO3AM

LOUNGE BAR

1, Esplanade de Pontailiac - 17200 ROYAN - 05 46 39 03 3

	4 cl	35 cl	70 cl	12 cl	75 cl	150 cl
WHISKIES						
J&B	8,00€	55,00€	100,00€			
Ballantine's	9,00€	60,00€	115,00€			
Jack Daniel's	9,00€	-	125,00€			
RHUMS						
Saint James blanc	8,00€	-	100,00€			
Havana Club 3 ans	8,00€	55,00€	100,00€			
Captain Morgan	8,00€	-	100,00€			
Havana Club 7 Ans	-	-	130,00€			
VODKAS						
Smirnoff Red	8,00€	55,00€	100,00€			
Absolut	9,00€	-	125,00€			
Belvedere	-	-	150,00€			
Belvedere magnum 175cl	-	-	260,00€			
GINS						
Gordon's	8,00€	-	100,00€			
Tanqueray	9,00€	-	125,00€			
Bombay	-	-	125,00€			
ALCOOLS						
Baileys, Malibu, Manzana	8,00€	-	100,00€			
Get 27, Get 31	8,00€	-	100,00€			
Cognac VS	8,00€	-	100,00€			
Tequila	8,00€	-	100,00€			
Accompagnement boisson énergisante 10 cl			4,00€			
Accompagnement jus de fruits ou soft 10 cl			2,00€			
MOËT & CHANDON CHAMPAGNE						
Moët et Chandon Brut Impérial				12 cl	75 cl	150 cl
Moët et Chandon Rosé Impérial				12 cl	80 cl	140 cl
Veuve Clicquot Brut Carte Jaune				-	90 cl	160 cl
Dom Pérignon				-	90 cl	160 cl
				-	250 cl	-
Dom Pérignon						Veuve Clicquot
Piña Colada						11,00€
rhum, jus d'ananas, crème de coco						
Planteur						11,00€
rhum, jus d'orange et d'ananas, sirop de grenadine						
Cosmopolitan						11,00€
vodka, Cointreau, jus de citron, nectar de cranberry						
Cin Fizz						11,00€
gin, jus de citron, sucre de canne, eau gazeuse						
Cuba Libre						11,00€
rhum captain Morgan, citron vert, Coca-cola						
Mojito						11,00€
rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, eau gazeuse						
Mojito Royal						14,00€
rhum Havana Club menthe fraîche, citron vert, sucre de canne, Champagne						
Cajipirinha 8cl						10,00€
cachaça, citron vert, sucre de canne, glace pilée						
Ti Punch 8cl						9,00€
rhum blanc, citron vert, sucre de canne						
Caipi Brasil 8cl						9,00€
Ballantime's Lime, citron vert, sirop de sucre						
Jäger Bomb 14 cl						9,00€
Jägermeister, boisson énergisante						

Accusé de réception en préfecture
017701170306
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception en préfecture : 20/06/2022

POUR VOTRE SOIRÉE, MINIMUM 8 PERSONNES
RESERVATION DE VOTRE TABLE JUSQU'À 1H MAXIMUM
ACCÈS RÉSERVÉ AUX PERSONNES MAJEURES
MUNIES D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

XOBAM PARTY

ATTESTATIONS D'ASSURANCE

CHUBB

Chubb European Group SE
Tour Carpe Diem
31 Place des Corolles
Esplanade Nord
92419 Courbevoie Cedex
France

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220616-DCM22-106-DE
Date de réception : 20/06/2022
Date de réception en préfecture : 20/06/2022
www.chubb.com/fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

Chubb European Group SE, entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896.176.662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374, en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessous, atteste que la société :

GROUPE LUCIEN BARRIERE
33 rue d'Artois
75008 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales et notamment :

SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN (SNECR)

est titulaire d'une police TOUS DOMMAGES SAUF et PERTES D'EXPLOITATION CONSECUTIVES portant le n° **FRPKIA 19587**.

Dans le cadre de ce contrat sont couverts, les dommages matériels non exclus aux biens mobiliers et immobiliers dont cette Société et ses filiales sont propriétaires, locataires, dépositaires à un titre quelconque ou dont elles ont la garde ou l'usage et plus particulièrement les locaux sis :

CASINO BARRIERE DE ROYAN
2 Esplanade de Pontailiac
17200 ROYAN CEDEX

Il est précisé que les bâtiments sont assurés en Valeur à Neuf de Reconstruction pour le compte du propriétaire

La police comprend une limitation contractuelle d'indemnité Dommages directs, Frais et Pertes, Responsabilité et Pertes d'Exploitation confondus de 500 000 000 €

Les principaux événements assurés sont entre autres :

- Incendie, Foudre, Explosions, Fumées,
- Dommages d'ordre électrique,
- Dégâts des eaux,
- Tempêtes, Grêle, Poids de la neige sur les toitures,
- Vol, Bris de glace,
- Grèves, Emeutes, Mouvements Populaires,
- Actes de vandalisme,
- Chocs d'un véhicule terrestre à moteur,
- Chutes d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son,
- Actes de terrorisme et de sabotage, Attentats en France (art. L126-2 et L126-3 du code des assurances)
- Catastrophes Naturelles en France (art. L125-1 et suivants du code des assurances)

Ainsi que :

- Les pertes de loyers,
- Les frais et préjudices consécutifs (dont frais de déblais, démolition, étaielements, échafaudage pertes indirectes et les honoraires d'experts et d'architectes),
- Les responsabilités locatives et le recours des voisins et des tiers consécutifs aux dommages matériels visés ci-dessus lorsque l'obligation d'assurer ces responsabilités est clairement stipulée dans le bail.

La présente attestation est valable du 01/11/2021 au 31/10/2022 sous réserve des possibilités de suspension et/ou de résiliation de la police, par l'une ou l'autre des parties, en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par ladite police ou par le code des assurances.

La présente attestation constitue une présomption d'assurance et ne saurait engager l'Assureur au-delà des limites, clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Courbevoie le 05/11/2021

Chubb European Group SE,
entreprise régie par le Code des assurances, au capital social de 896 176 662 euros, sise La Tour Carpe Diem, 31 Place des Corolles, Esplanade Nord, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 450 327 374.
Chubb European Group SE est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR) située 4, Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09.

PROGRAMME COMMERCIAL ET MARKETING

DATE	PRINCIPALES ANIMATIONS
CASINO FERME DU 29 OCTOBRE 2020 AU 18 MAI 2021 INCLUS	
pas de spectacle	
pas de Dîner spectacle	
pas de loto	
pas d'animation DJ au Xobam	
27 Animations DJ au Café Barrière	
samedi 3 juillet 2021	
vendredi 9 juillet 2021	
vendredi 23 juillet 2021	
vendredi 30 juillet 2021	
vendredi 6 août 2021	
vendredi 13 août 2021	
vendredi 20 août 2021	
vendredi 27 août 2021	
vendredi 3 septembre 2021	
vendredi 10 septembre 2021	
vendredi 17 septembre 2021	
vendredi 24 septembre 2021	
vendredi 29 octobre 2021	
samedi 10 juillet 2021	
samedi 17 juillet 2021	
samedi 24 juillet 2021	
samedi 31 juillet 2021	
samedi 7 août 2021	
samedi 14 août 2021	
samedi 21 août 2021	
samedi 28 août 2021	
samedi 4 septembre 2021	
samedi 11 septembre 2021	
samedi 18 septembre 2021	
samedi 25 septembre 2021	
samedi 9 octobre 2021	
samedi 30 octobre 2021	

DATE OPERATIONS COMMERCIALES

CASINO FERME DU 29 OCTOBRE 2020 AU 18 MAI 2021 INCLUS

Du 11 juin au 11 juillet 2021	Euro 2021
Du 12 juillet au 15 aout 2021	Jeu de l'été
13 aout 2021	Animation vendredi 13
Du 17 septembre au 02 octobre 2021	Animation rentrée 5000€ cash
Du 22 au 31 octobre 2021	Opération doublement gagnant
31 octobre 2021	Animation Halloween

LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2021

CASINO FERME DU 29 OCTOBRE 2020 AU 18 MAI 2021 INCLUS

EN k€

Flyers / digital / affichage	20
Frais de création - honoraires	1
Frais d'impression	1
Frais de distribution (Affranchissements, publipostage, routage)	5
Frais d'affichage	13
Insertions publicitaires (Internet / Colporteur/ Vidici)	0
Honoraires et salaires des artistes et salariés Casino	5
Honoraires factures	0
Prestataires extérieurs	0
Salaires salarié casino	5
Charges d'exploitation	9
Location matériel	1
Autres charges	1
Droits d'auteurs	2
Décoration	2
Achat petit matériel	3
Total	34

PARTENARIATS EN 2021

CASINO FERME DU 29 OCTOBRE 2020 AU 18 MAI 2021 INCLUS

EN k€

Date	Action	financière
2020-2021	Associations diverses	0,30
	(Aikido Club de Saujon, Basket club de Saujon, Aux portes de l'Océan Sulpice de Royan)	
	Total	0,30

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2021

CASINO FERME DU 29 OCTOBRE 2020 AU 18 MAI 2021 INCLUS

En K€

Date	Action	Participation financière directe
	COTISATION	
janv-21	Cotisation annuelle - Royan Shopping	0,40
	Total	0,40

SYNTHESE

NOMBRE D'ANIMATIONS EN 2021	27
LES OPERATIONS COMMERCIALES EN 2021	34 K€
SPONSORING ET PARTENARIATS	0 K€
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN 2021	0 K€
CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT CULTUREL	161 K€
INVESTISSEMENT FINANCIER EN 2021	196 K€

CASINO FERME DU 29 OCTOBRE 2020 AU 18 MAI 2021 INCLUS

